

**CeSPI**

Centro Studi di Politica Internazionale

**Background paper commissioned by CeSPI for the**

**Annual Report on International Finance  
and Development in Africa 2009**

**MAROC**

**Mohammed CHIGUEUR**

Professeur, Directeur du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Internationales Maroc  
(LERIM), Université Mohamed Ier, Oujda (Maroc)

## SOMMAIRE

<b>1. L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>3</b>
1.1. Etat actuel du développement social .....	3
1.2. Plan de développement économique et social (2000-2004).....	3
1.3. Evolution de l'aide publique au développement attribuée au Maroc .....	4
1.4. Les principaux bailleurs de fonds bilatéraux .....	5
1.5. Les bailleurs de fonds multilatéraux .....	13
1.6. Evaluation de l'impact de l'aide .....	15
1.7. Remarques relatives aux statistiques de l'aide publique au développement.....	17
<b>2. LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU MAROC .....</b>	<b>18</b>
2.1. Echanges commerciaux.....	20
2.2. Les principaux partenaires commerciaux .....	22
2.3. Echanges commerciaux par secteurs.....	24
2.4. Place de l'offre marocaine dans le marché mondial .....	25
<b>3. LES TRANSFERTS DES MAROCAINS RESIDANTS A L'ÉTRANGER .....</b>	<b>27</b>
3.1. Les transferts de revenus, une manne financière .....	28
3.2. Les affectations des transferts .....	30
3.3. Conclusion .....	31
<b>4. L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER AU MAROC .....</b>	<b>31</b>
4.1. Importance de l'IDE pour le Maroc.....	32
4.2. Forte incidence des privatisations sur les flux d'IDE .....	32
<b>5. LA DETTE EXTÉRIEURE DU MAROC .....</b>	<b>32</b>
5.1. Evolution et caractéristiques de la dette externe : .....	33
5.2. Nouveau contexte, nouvelle situation .....	33
5.3. Gestion active de la dette : .....	34
5.4. Le refinancement de la dette : .....	34
5.5. La renégociation des accords de prêt : .....	35
5.6 L'amélioration de la structure par devise de la dette publique : .....	35
<b>6. LES SOURCES DE INFORMATION .....</b>	<b>38</b>
6.1. Structure du système national de la statistique .....	38
6.2. Processus d'élaboration des statistiques du Commerce de biens et de services .....	40

La question des flux financiers est d'une importance capitale pour le développement des pays principalement pour ceux qui ont des ressources limitées. Certains pays émergents ont pu emprunter le sentier de croissance grâce aux flux financiers dont ils ont pu bénéficier à travers divers canaux dont les principaux sont l'aide publique au développement, les flux des transferts de leur communauté résidente à l'étranger, l'accès au marché financier international et le commerce extérieur, l'investissement direct étranger.

Il importe de passer en revue l'importance de ces différents flux pour l'économie du Maroc, en identifiant les pays émetteurs de ces flux dans une perspective temporelle pour dégager les changements dans la structure des partenaires du Maroc et voir dans quelle mesure les nouveaux pays industrialisés tels que la Chine, le Brésil, Le Mexique, la Turquie deviennent des acteurs au premier niveau des transferts financiers.

## **1. L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT**

Le Maroc, pays émergent d'une population de près de 30 millions de personnes, est fortement bénéficiaire de la coopération financière internationale. Entre 2001 et 2004, il a reçu en moyenne 530M€ par an d'aide publique au développement (APD) nette, soit environ 1,3% de son PIB, dont la majeure partie (près de 70%) par le biais de la coopération bilatérale.

Les financements alloués au Maroc sont conséquents et le nombre des bailleurs de fonds actifs dans ce pays est important. Pour autant, les opérateurs chargés de la mise en œuvre et du suivi des projets de développement évoquent souvent un déficit d'informations concernant les interventions des bailleurs de fonds. L'étude qui suit vise, ainsi, à contribuer à la diffusion d'informations concernant les financements internationaux.

### **1.1. Etat actuel du développement social**

Le gouvernement consacre une partie importante de ses dépenses au développement social (30% du total en 2004). Mais le pays connaît toujours une pauvreté et des problèmes sociaux importants: inégalités entre les couches sociales et les régions, fort taux d'analphabétisme, taux de chômage important surtout chez les jeunes et dans les villes, etc.

En 2006, le Maroc se classait au 123<sup>ème</sup> rang mondial (Tunisie 87<sup>ème</sup>) en ce qui concerne l'indicateur de développement humain du Programme des Nations-Unies pour le Développement, niveau particulièrement bas parmi les pays à revenu faible ou moyen. Si les principaux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'améliorent par rapport à 1990, les disparités entre les villes et les milieux rurales, et entre les hommes et les femmes, restent très importantes.

### **1.2. Plan de développement économique et social (2000-2004)**

Le « plan de développement économique et social (2000-2004) » adopté en août 2000 met en place des idées de base en matière de démocratisation, de réformes économiques et d'amélioration des disparités sociales. Il fixe les six objectifs suivants :

1. réforme du système destinée à créer une meilleure administration pour le développement ;
2. stabilisation de l'économie et accroissement des investissements visant à la croissance et à la création d'emplois ;
3. développement des milieux rurales et réduction des disparités régionales ;
4. aménagement du territoire et des villes ;

5. développement des ressources humaines et réforme de l'enseignement ;
6. accélération du développement social passant par la satisfaction des besoins de base, l'élargissement de la sécurité sociale, amélioration des disparités et participation sociale de toutes les couches de la société.

### 1.3. Evolution de l'aide publique au développement attribuée au Maroc

Depuis l'an 2000, les flux nets annuels d'Aide Publique au Développement représentent une moyenne de 300 millions USD. En dollars constants, cette aide marque une tendance à la hausse notable. 50% de l'APD provient de la coopération bilatérale, la France représentant environ 25% du volume total, suivie d'une dizaine d'autres pays. En termes de coopération multilatérale, l'UE demeure le plus grand bailleur de fonds et représente plus de 50% de l'aide extérieure, dont environ 4,5% provenant du Système des Nations Unies.

APD nette octroyée au Maroc (en M\$)					
	2001	2002	2003	2004	2005
APD bilatérale	376,60	351,45	381,69	463,60	343,02
APD multilatérale	141,96	135,51	157,78	244,40	308,81
APD globale	518,56	486,96	539,47	708,00	651,83

APD globale nette octroyée au Maroc (en M\$)							
Rang	Pays de l'OCDE	2001	2002	2003	2004	2005	moyenne annuelle 2001-2005
1	France	198,75	175,15	233,72	265,62	259,13	226,47
2	Allemagne	57,68	47,69	51,39	85,09	134,97	75,36
3	Japon	104,38	43,17	66,93	69,87	-51,44	46,58
4	Espagne	43,14	25,74	23,33	62,24	54,93	41,88
5	Italie	15,90	10,15	43,06	36,60	83,07	37,76
6	Royaume-Uni	21,22	23,65	26,07	41,68	41,82	30,89
7	Belgique	7,82	9,14	16,38	22,52	29,51	17,07
8	Pays-Bas	7,28	7,18	7,95	17,54	17,47	11,48
9	Autriche	3,04	3,02	4,04	6,17	7,90	4,83
10	Suède	3,63	2,87	3,67	5,36	8,05	4,72
	Hors OCDE						
(3)	Etats et agences arabes	31,05	133,46	47,27	75,66	51,37	67,76

Si on examine la répartition de l'APD des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux au Maroc par secteurs bénéficiaires entre 2000 et 2005, les montants les plus importants concernent les infrastructures, l'éducation, l'eau, l'environnement, l'électricité, la santé et l'agriculture. L'énergie occupe une place croissante ces dernières années.

Dans le secteur des infrastructures (transports, autoroutes et routes rurales), les principaux partenaires sont la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement mais aussi d'autres bailleurs de fonds bilatéraux dont l'AFD pour la France.

L'éducation est un secteur d'intervention chez la quasi-totalité des bailleurs de fonds mais, à des degrés divers. Ainsi la Banque Mondiale devrait allouer un prêt pour la réforme de l'éducation de base et un autre appui pour le secteur éducatif dans son ensemble. L'Union Européenne et la BID, mais aussi l'USAID et la France sont les autres principaux bailleurs de ce secteur.

Dans le secteur de l'eau, les bailleurs multilatéraux (BAD, BM) et la Commission Européenne totalisent les montants les plus importants. L'Allemagne, le Japon et la France totalisent les financements bilatéraux les plus élevés depuis 2001.

Les bailleurs de fonds sont de plus en plus nombreux à s'intéresser au secteur de l'environnement : la BEI, l'Allemagne, l'Union Européenne, la France et le PNUD sont les principaux intervenants.

Le secteur de l'électricité bénéficie de financements importants accordés par un nombre restreint de bailleurs multilatéraux (BEI, BID, BAD et FADES) et bilatéraux (France, Allemagne, Japon).

Le secteur de la santé souffre d'un certain désengagement de la part des bailleurs de fonds. Néanmoins, certains partenaires ont engagé et continuent de soutenir un nombre restreint de projets. Après l'Union Européenne et la Banque Mondiale, les principaux donateurs bilatéraux, la France, l'Allemagne, le Japon et la Belgique, financent le secteur par des dons aux montants peu élevés. Les agences des Nations Unies (OMS, FNUAP...), pourtant spécialisées dans le développement social, voient leurs ressources diminuer depuis 1998.

L'agriculture, qui reste un secteur déterminant de l'activité économique au Maroc et soulève des enjeux sociaux (développement des zones rurales, sécurité alimentaire), économiques (mise à niveau dans le cadre de la zone de libre échange avec l'UE) et environnementaux (gestion des ressources en eau) reçoit peu de financements extérieurs par rapport à ses besoins. Les financements dans le secteur agricole proviennent principalement de deux bailleurs multilatéraux (l'Union Européenne et la Banque Mondiale) et de plusieurs bailleurs bilatéraux. Ils privilégient les dons, sous forme de fonds financiers, d'aide alimentaire, de matériel agricole ou d'assistance technique, pour venir en aide au secteur. Les bailleurs impliqués interviennent souvent dans une zone rurale en particulier et dans le cadre de projets de développement rural intégré (PDRI).

Les perspectives de financements d'aide au développement laissent présager une hausse du niveau d'aide internationale au Maroc. Les Etats-Unis, à travers le Millenium Challenge Corporation (MCC), pourraient octroyer au Maroc d'importants moyens pour les prochaines années. En effet, le 31 août 2007, le Maroc a reçu un chèque de 697,5 millions de dollars du Millenium Challenge Account. Il s'agit de la somme la plus importante versée par l'institution américaine, créée en 2004 pour lutter contre la pauvreté via le renforcement de la croissance de certains pays en développement, en partant d'un postulat simple : l'aide au développement est plus efficace lorsqu'elle renforce une bonne gouvernance et une économie libérale.

D'après le ministère des Finances, le chèque du MCA pourrait bénéficier directement à 600 000 familles marocaines et permettre une augmentation du PIB d'environ 118 millions de dollars. L'aide appuiera ainsi trois principaux secteurs : la pêche artisanale (116 millions de dollars), la culture des arbres fruitiers (300,9 millions de dollars), et l'artisanat dans la Médina de Fès (111,87 millions de dollars). Le reste sera consacré au financement de petites entreprises et au soutien d'associations de micro-crédit, mais également au suivi et à l'évaluation des différents programmes.

#### **1.4. Les principaux bailleurs de fonds bilatéraux**

##### **a) France**

En matière de coopération, la France est le premier bailleur de fonds bilatéral avec une APD (aide publique au développement) bilatérale annuelle moyenne de 188,2 millions de dollars sur la période 2001 – 2005. En 2005, la contribution totale de la France, y compris par le biais d'organisations multilatérales dont la Commission européenne, s'élevait à 259,1 millions de dollars, soit 40 % de l'aide globale reçue par le Maroc

L'aide publique française au Maroc s'appuie sur tous les instruments d'aide au développement mis en œuvre principalement par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), la Mission Economique Française (MEF) et le groupe de l'Agence Française de Développement (AFD).

La France a mis en place deux instruments d'aide à la mise à niveau du secteur privé, avec une attention particulière pour les PME-PMI :

- une ligne de prêts bonifiés, dotée de 30 millions d'euros en 1999, finance les achats de biens et services français permettant la mise à niveau technique des PME-PMI marocaines ;

- un fonds de garantie en faveur des PME du Maroc de 30 millions d'euros a été mis en place en 1999, avec depuis 2005, un compartiment de 10 millions d'euros consacré plus spécialement à la restructuration financière des PME.

Elle participe également aux différents **groupes de travail** des bailleurs de fonds européens, aux **concertations** avec le gouvernement marocain sur les grands programmes nationaux et engage des **co-financements** ou financements parallèles avec d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux opérant au Maroc.

Depuis le début de ses interventions au Maroc, l'**AFD** a engagé un **montant total de 621M€**, ce qui revient à près de 48M€ par an. Si l'on ajoute, les activités de sa filiale PROPARGO, dédiée aux activités du secteur privé (180M€) et les opérations de garanties d'emprunts obligataires (380M€) lancées en 1996 et 1999 sur les marchés financiers internationaux, les **engagements totaux cumulés du groupe** dépassent **1Md€** en 2005.

Au cours des années 2000-2004, l'AFD a engagé des montants annuels d'environ 50M€.

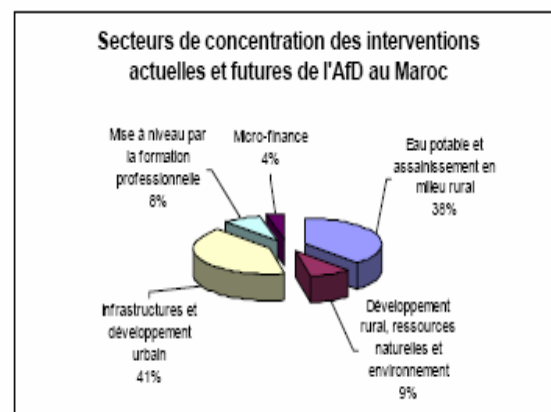
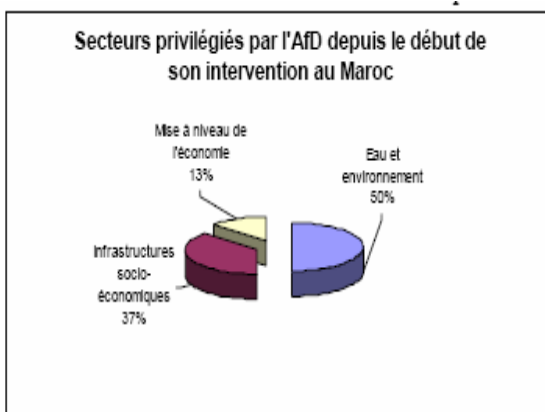
Les engagements nets cumulés du groupe AFD **au 30 juin 2007 s'élèvent à 871 M€** d'engagements AFD auxquels s'ajoutent 227 M€ d'engagements de sa filiale PROPARGO. L'AFD concentre ses interventions dans quatre domaines : l'eau et l'environnement, les infrastructures socio-économiques, le développement du secteur productif et le soutien du secteur privé via PROPARGO.

Secteur	Projet	Date de sign.	Montant du financement octroyé (en M€)	Montant total du projet (en M€)	Co-financements éventuels	Bénéficiaire
	Intitulé du projet					
	<b>Prêts-projets AFD en cours</b>					
I	Programme d'assainissement liquide (Agadir)	2000	13,55	50,80	BEI, RAMSA	RAMSA
I	Programme d'assainissement liquide (Meknès)	2000	11,47	46,75	BEI, RADEM	RADEM
VIIa	Programme d'appui (III) à la grande irrigation (Gharb)	2000	22,00			
IV	Aménagement et protection des massifs forestiers d'Ifrane	2001	9,00	23,00	Etat marocain, collectivités locales	Etat marocain
I	Programme eau et assainissement (Oujda)	2002	12,00	24,00	APDN, FEC, RADEEO	RADEEO
VIIIb	Programme de déconcentration et de renforcement des soins de santé de base	2003	25,00			Etat marocain
I	Eau potable et assainissement de centres de gérançe (ONEP VI)	2004	20,00	28,00	ONEP, collectivités locales	ONEP
	PERG III	2002 2003	40,00			ONE
IIa	Interconnexion électrique Espagne-Maroc		50,00			ONE
III	Routes rurales	2001	24,00	130,00	BEI	APDN
III	Electrification rurale (PERG IV)	2004	50,00	900,00		ONE
II	Connexion ferroviaire entre Tanger et le port Méditerranée	2005	25,00	1 400,00 (évalué)	BID, Banques marocaines...	ONCF
II	Résorption habitat insalubre	2005	50,00	170,00	Etat marocain	Al Omrane
	Télévision satellitaire Medi I Sat	2005	3,00	48,00	Banques marocaines, actionnaires	MEDI I SAT
IV	Programme de dépollution de l'Oued Sebou : Traitement de la pollution domestique (Fès) Traitement de la pollution industrielle	2005	30,00 5 à 8,00		BEI, RADEEF, Etat marocain	RADEEF
II	Routes rurales	2005	50,00		BEI, Banque mondiale	ABH Sébou Min. de l'Equipement
V	Refinancement associations de micro-finance (Al Amana)	2005	11,00			Secteur privé
	Formation de techniciens frigoristes	2000	0,05			OFPPT
	Aménagement et protection des massifs forestiers d'Ifrane	2001	2,23	11,23	AfD	Département des eaux et forêts.
	Electrification rurale décentralisée et pompage solaire	2002	1,60	19,40	KfW, Total Energie, ONE, FASEP	ONE, Total Energie
	Protection de 6 espèces d'antilopes	2003	1,38	15,30		
	Mise à niveau énergétique et environnementale des industries de la ZI de Sidi Bernoussi (+ de 500 entreprises)	2003	0,82	12	BM, Fds Hassan II, Associations des Industriels de la ZI	Association des Industriels de la ZI Sidi Bernoussi (Casablanca)
	Economie et gestion du bois-énergie	2003	1,6			Ministère de l'Energie et des Mines, CDER
	Extension de la formule des PPP (électrification rurale photovoltaïque)	2004	0,5		AfD	ONE
	Contribution au PASMED (prog. d'action stratégique du plan d'action pour la Méditerranée)	2004	0,4	1,8	FEM, METAP ; PAM	Etat marocain
	Convention Maroc (études de pré-investissements Grand Nador pour assainissement liquide et Al Hoceima pour déchets solides, actions de formation)					
	Appui FAAEC au montage du PDD du parc éolien de Lafarge à Tétouan (projet MDP)	2005	0,10		Lafarge Maroc	Lafarge Maroc
	<b>Interventions FFEM au titre du Protocole de Montréal</b>					
	Elimination de l'utilisation de bromure de méthyle	2001	1,00			ONUUDI
	Mise en place d'un réseau de récupération et de recyclage de substances appauvrissement la couche d'ozone.	2002	0,31			Min. du Commerce et de l'Industrie
	Assistance au secteur de l'entreposage frigorifique et formation de techniciens frigoristes	2001 2002	0,15			CMPP et OFPPT

Subventions AFD						
	Fonds d'Etudes et de Préparation de projet Formation professionnelle	2005	0,55			
I	Prêts-projets de l'AFD à venir Assainissement d'Agadir (II)		25,00		RAMSA, Collectivités locales	RAMSA
I V	Branchements sociaux (Tanger, Tétouan) Association de micro-finance AMSSF		10 à 15,00 0,50			APDN Secteur privé
	Développement rural intégré Zones de Bour		10,00	20,00		Etat marocain
Gestion de projets FFEM (dons) par l'AFD						
	Conservation d'espaces littoraux naturels dans le bassin méditerranéen	2000	0,61		G.E.F, PNUD, Etat marocain	Min. environnement, Département des eaux et forêt.

Le Partenariat maroco-français devra mobiliser l'ensemble du dispositif français de coopération (principalement l'AfD, le SCAC, et la Mission Economique) sur quatre domaines de concentration :

- **Éducation** : La mise en place de la Charte Education-Formation permettra au Maroc de rattraper le retard vis à vis des pays de la rive sud de la Méditerranée, avec une valeur ajoutée de l'appui français due à une histoire et des pratiques communes.
- **Secteur productif** : La modernisation compétitive de l'économie doit permettre au Maroc de relever le défi de son ouverture commerciale, avec une valeur ajoutée de l'appui français expliquée par l'importance des relations économiques qui lient les deux pays.
- **Infrastructures de base** : Dans le cadre du désenclavement du milieu rural pour accompagner l'urbanisation croissante que connaît le Maroc, le développement des infrastructures de base permettra d'agir efficacement contre la pauvreté et l'exclusion, avec une valeur ajoutée de l'appui français justifiée par la forte implication et les bons résultats obtenus ces dernières années.
- **Eau - assainissement** : Les besoins de financement du secteur sont très importants et diversifiés. Les interventions doivent permettre une gestion durable de la demande et améliorer les conditions de vie des populations, *avec une valeur ajoutée de l'appui français liée à l'expérience et le savoir-faire*





Document - cadre de partenariat  
Annexe 1 : Articulation de la stratégie d'intervention française avec les priorités du MAROC

PRIORITES NATIONALES		Priorités du MAROC		Stratégie d'intervention française
Secteurs prioritaires (SRP)	Objectifs	Indicateurs (2006-2010)		
Education	Généraliser la pré-scolarisation généralisation de l'enseignement de base réduction de l'analphabétisme formation professionnelle	taux brut de pré-scolarisation de 70 % en 2007 taux net de scolarisation en primaire égal à 100 % en 2015 taux réduit à 20 % et 5 millions de bénéficiaires en 2010		Education de base Enseignement supérieur et recherche scientifique, formation des élites
	Réduire le taux de pauvreté	Le taux de pauvreté ne dépasse pas 3,5 % de la population en 2015, le taux de vulnérabilité ne dépasse pas 12,5 % en 2015		Développement des infrastructures
Lutte contre la pauvreté et Développement des infrastructures de base	Améliorer la santé de la femme et de l'enfant Généraliser l'accès à l'eau et l'assainissement Étendre le réseau électrique Développer le réseau routier	taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ramené à 25 % et taux de mortalité maternelle ramené à 83 pour 100000 en 2015 taux d'accès à l'eau potable de 22,20 en rural et 100,00 en urbain en 2007, rabattement pollution de 80 % en 2015 taux de raccordement porté à 98 % en milieu rural accessibilité portée à 80 % en 2015, 15 500 km routes rurales entre 2005 et 2015		Eau et assainissement
	accroissement des IDE développement et modernisation des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et touristiques développement des exportations "modernisation compétitive" et création d'emplois	réseau autoroutier de 1 500 km 10 millions de visiteurs en 2010, capacité hôtelière de 115 000 lits, contribution de 20% du secteur tourisme au PIB taux de croissance stable et supérieur à 6 %		Appui au secteur productif
Amélioration de la compétitivité de l'économie et création d'emplois	favoriser la bonne gouvernance poursuite de la décentralisation et de la déconcentration des services de l'état promotion de la société civile	amélioration de la place du Maroc dans la classification de la Banque Mondiale accroissement de la fiscalité locale et des moyens gérés par les collectivités locales, contrats-programmes accroissement des financements octroyés aux ONG, délégation de service public et développement des PPP		Appui à l'Etat de droit, la décentralisation et la bonne gouvernance locale
	promotion de la femme et genre	taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans de 100 % en 2015, rapport filles/garçons de 100 % dans l'éducation en 2015		Fonds social de développement
Construction d'une société moderne et démocratique	Mise à niveau de l'économie			
	Résorption du déficit social			
	INDH			

## **b) Allemagne**

Ensemble, les gouvernements marocain et allemand ont défini trois secteurs prioritaires de la politique de coopération. Leur importance pour un développement harmonieux du Maroc n'est pas négligeable. Les différents projets sont définis par rapport à ces priorités.

Les trois secteurs sont:

- adduction d'eau potable et assainissement ;
- protection de l'environnement, y compris la protection des ressources naturelles ;
- mise à niveau de l'économie marocaine, y compris la formation professionnelle.

Le montant global cumulé de la coopération allemande au Maroc atteint en 2004 17,5 milliards de dirhams. La coopération financière constitue par son volume l'instrument le plus important: elle totalise, à elle seule, 14 milliards de dirhams (1,3 milliards d'euros), fournis essentiellement sous une forme extrêmement avantageuse (remboursement échelonné sur 40 ans, 10 ans de différé de remboursement et un taux d'intérêt de 0,75 %). Les moyens accordés à la coopération technique sous forme de subventions se chiffrent pour leur part à 2,7 milliards de dirhams (242 millions d'euros). En offrant de telles conditions, l'Allemagne participe non seulement au développement du Maroc, mais contribue également de manière significative à aider au règlement de la dette extérieure du pays.

Lors des négociations intergouvernementales qui se sont déroulées à Rabat du 28 au 29 juin 2004, la République fédérale d'Allemagne a mis à la disposition du Royaume du Maroc, au titre des années 2004 et 2005, une enveloppe de 110 millions d'euros. Dans ce cadre, 58 millions d'euros sont revenus à la coopération financière (1,5 millions d'euros à titre de dons et 56,5 millions d'euros en prêts de la coopération financière dont le remboursement est étalé sur 40 ans avec 10 ans de différé et un taux d'intérêt de 0,75% par an), 11,5 millions d'euros à la coopération technique et 40,5 millions d'euros ont été affectés aux prêts composés pouvant être contractés auprès de la Banque publique allemande Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Le montant total de 110 millions d'euros se répartit comme suit:

### ***Coopération financière:***

- Programme sectoriel alimentation en eau III (amélioration des performances de l'ONEP): 21 millions d'euros-
- Alimentation en eau potable rurale II: 9,5 millions d'euros
- Assainissement des petits centres III: 7,5 millions d'euros
- Élimination des déchets industriels spéciaux: 10 millions d'euros
- Parc éolien de Tanger: 50 millions d'euros
- Fonds de Dépollution (FODEP) - mesure d'accompagnement: 0,5 millions d'euros
- Programme de Gestion et de Protection de l'Environnement – PGPE: 4,5 millions d'euros

### ***Coopération technique:***

- Appui à la mise en oeuvre du programme d'action national de lutte contre la désertification: 2 millions d'euros
- Promotion de la compétitivité internationale de l'économie marocaine (augmentation): 1,5 millions d'euros
- Amélioration de la qualité des produits agroalimentaires: 2,5 millions d'euros
- Intégration de l'approche genre aux politiques de développement: 1 million d'euros

Le montant mentionné ci-dessus (110 millions d'euros) n'englobe pas encore les subventions du budget du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement destinées à une série d'instruments supplémentaires. Pour ne citer que les instruments importants: financement de la

formation continue au profit des ressortissants marocains l'organisation de séminaires, le soutien aux experts intégrés (CIM), le partenariat public-privé (DEG) ainsi que la coopération au développement des fondations politiques allemandes avec les organismes publics et non gouvernementaux marocains.

Outre ces contributions de la coopération au développement bilatérale, l'Allemagne participe également à divers programmes d'organisations internationales au Maroc, dont le programme MEDA de l'Union européenne. L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Rabat gère par ailleurs un fonds destiné au financement de micro-projets réalisés par des organisations non gouvernementales.

Lors des négociations intergouvernementales sur la coopération au développement qui se sont tenues les 12 et 13 septembre 2006 à Rabat, 103,7 millions d'euros au total ont été alloués pour le biennium 2006-2007, dont 90,7 millions au titre de la coopération financière (14,7 millions sous forme de subventions, 29,5 millions sous forme de crédits aux conditions préférentielles, auxquels s'ajoutent 46,5 millions d'euros sous forme de prêts syndiqués aux conditions du marché sur la base d'un financement mixte) et 13 millions d'euros au titre de la coopération technique (sous forme de subventions).

Les nouveaux fonds alloués serviront notamment à des mesures dans les domaines de la protection de l'environnement, l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion intégrée de l'eau, les énergies renouvelables, la formation professionnelle, l'égalité entre les sexes et la santé. En outre, l'Allemagne soutiendra l'Initiative nationale du développement humain (INDH) au moyen d'une subvention de 5 millions d'euros.

Dans le cadre de la présidence allemande de l'Union européenne, qui s'est terminée fin juin 2007, l'Allemagne est parvenue à faire avancer les discussions concernant l'harmonisation des approches des divers bailleurs de fonds représentés au Maroc et la répartition du travail entre eux, dans le but d'améliorer l'efficacité du soutien apporté.

### **c) Le Japon**

La politique de base de l'APD destinée au Maroc vise à la réalisation sous toutes ses formes d'une aide basée sur le « Plan de développement économique et social » (2000-2004), dont les axes principaux sont la privatisation, les réformes économiques et la réduction des inégalités sociales. En particulier, la poursuite des actions pour la réduction des disparités entre les régions est clairement inscrite en ce qui concerne les domaines visés par les OMD. Les champs essentiels de l'aide définis lors des discussions de juillet 1999 sur la politique globale de coopération sont les suivants : 1. développement de l'agriculture et de l'industrie de la pêche ; 2. développement des ressources en eau ; 3. développement des infrastructures de base ; 4. aménagement régional destiné à réduire le taux de pauvreté et les disparités entre les villes et les milieux ruraux ; 5. environnement ; 6. développement social

Le gouvernement du Japon a depuis 1976 collaboré avec le Maroc dans divers domaines tels que l'approvisionnement en eau potable, la pêche, la santé maternelle, l'électrification rurale, la construction de routes et autoroutes, la construction d'établissement scolaires et de recherche.

Le nombre de projets financés par le gouvernement du Japon au Maroc est comme suit:

- 28 projets d'aide financière (prêt) depuis 1976, d'un montant global de 220 milliards de yens (soit environ 16,1 milliards de DH)
- 64 projets d'aide non remboursable (dons) depuis 1979 d'un montant global de 30,9 milliards de yens (environ 2,4 milliards de DH)
- 301 projets d'aide non remboursable aux micro projets locaux (dons) depuis 1989 d'un montant global de 1,5 milliards de yen (environ 129 millions de DH)

Les principaux secteurs concernés sont l'agriculture et l'industrie halieutique, l'approvisionnement en eau et l'électrification rurales, les transports et la santé maternelle. En outre, l'APL (aide sous

forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine) représente depuis 2000 entre 12 et 28 projets par an, soit au total 126 projets.

<b>Electricité</b>	<a href="#">Projet d'électrification rurale (I)</a>	21/04/1998	60,27	442,0	1366,4
	Projet d'électrification rurale (II)	24/05/2002	73,50	539,0	
	Projet d'électrification rurale (III)	29/11/2005	52,57	385,5	
<b>Alimentation en eau</b>	<a href="#">Projet d'aménagement dans le secteur de l'alimentation en eau (I)</a>	28/03/1995	60,99	447,2	3123,3
	<a href="#">Projet d'aménagement dans le secteur de l'alimentation en eau (II)</a>	22/05/1997	90,00	660,0	
	<a href="#">Projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (I)</a>	05/10/1999	50,04	366,9	
	<a href="#">Projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (II)</a>	05/10/1999	24,62	180,5	
	<a href="#">Projet d'alimentation en eau potable d'Agadir</a>	08/06/2000	64,12	470,2	
	Projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (III)	26/03/2008	135,15	998,4	
<b>Agriculture</b>	Projet de crédit national agricole	29/07/1993	133,19	976,7	1970,2
	<a href="#">Projet d'irrigation d'Abda-Doukkala</a>	22/03/1996	135,48	993,5	
<b>Environnement</b>	Projet de développement des systèmes d'assainissement (I)	29/11/2005	42,03	308,2	1316,9
	Projet d'aménagement des bassins versants	30/03/2007	31,65	232,1	
	Projet d'amélioration de l'environnement urbain	30/03/2007	55,37	406,0	
	Projet de développement des systèmes d'assainissement (II)	30/03/2007	50,54	370,6	
<b>Education</b>	<a href="#">Projet de développement de l'enseignement secondaire collégial milieu rural</a>	30/03/2004	89,35	655,2	655,2
<b>Autres</b>	Prêt d'ajustement structurel	16/02/1990	130,00	953,3	1833,3
	Projet de construction d'une usine d'acide sulfurique	31/07/1982	120,00	880,0	
<b>Total</b>			2 195,18	16 097,35	16 097,35

1 dirham = 13,6369 yens

Année fiscale	Projet du don culturel	Date de la signature de l'Echange de Note	Montant (millions de yens)
1980	Equipements et matériaux aux Ecoles Normales Supérieures pour l'enseignement des sciences naturelles, dans le cadre de la formation des enseignants	le 27 janvier 1981	30,0
1981	Equipements audiovisuels électroniques aux Ecoles Normales Supérieures, dans le cadre de la formation des enseignants	le 23 février 1982	30,0
1983	Equipements d'imprimerie au Ministère des Affaires Culturelles	le 22 décembre 1983	50,0
1986	Equipements d'imprimerie au Ministère des Affaires Culturelles	le 8 avril 1986	50,0
1987	Equipement de recherche en microbiologie à l'Université Mohammed V	le 20 avril 1987	42,0
1987	Equipement sonore au Théâtre National Mohammed V	le 11 juin 1987	39,0
1989	Equipements de gymnastique pour le Complexe sportif Mohammed V	le 13 juin 1989	47,0
1989	Matériel d'éclairage scénique et de sonorisation à l'Auditorium du Ministère des Affaires Culturelles	le 26 octobre 1989	11,0
1990	Vidéo cassettes de Programmes éducatifs pour la Radiodiffusion Télévision Marocaine	le 15 janvier 1991	36,0
1994	Equipements pour la préservation et la restauration des monuments historiques au Ministère des Affaires Culturelles	le 28 juillet 1994	37,0
1996	Instruments de musique au Conservatoire National de Musique et de Danse de Rabat	le 26 décembre 1996	49,9
1997	Fourniture des équipements de judo au Ministère de la Jeunesse et des Sports	le 30 mars 1998	40,8
2001	Fourniture d'équipements d'éclairage et de sonorisation au Théâtre Municipal de Marrakech	le 8 août 2001	44,3
2005	Approvisionnement des équipements de sonorisation, éclairage et audio-visuel de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc	le 29 novembre 2005	46,1

## d) Chine

La Chine ne figure pas parmi les premiers pays donateurs. Depuis 1961 et jusqu'à présent, le Maroc a bénéficié à titre de dons de la part de la Chine, d'un montant global de 122,42 millions de yuans. Ces dons sont destinés à financer la fourniture de matériel pour des secteurs divers comme la pêche, la santé, l'équipement, l'agriculture et l'énergie.

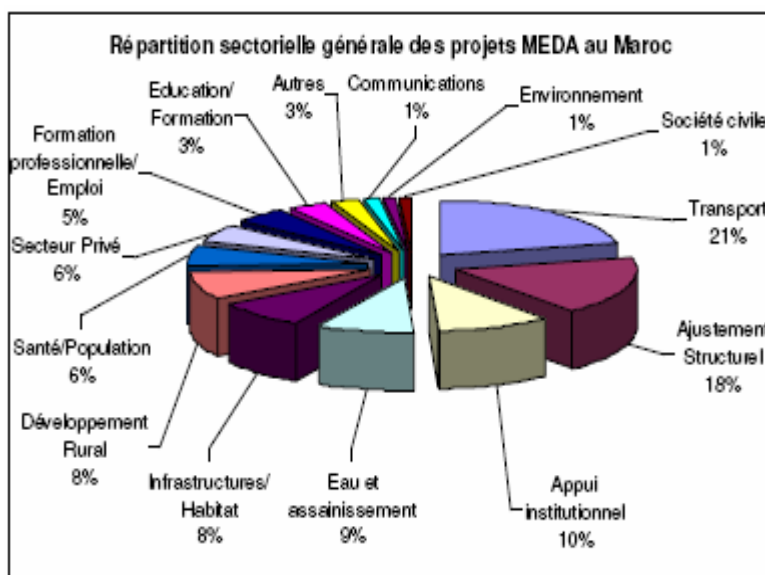
Les derniers dons sont les suivants:

- 5 millions de Yuans, le 5 février 2002 pour le financement de trois cartes géochimiques dans la région de Goulimin-Smara;
- 800.000 Yuans, le 27 août 2002 pour la fourniture d'un lot de matériel pour le Centre Hospitalier Moulay Youssef de Rabat ;
- 500.000 Yuans, le 27 août 2002 pour l'achat de meubles et appareils électroménagers;
- 5 millions de Yuans, le 31 décembre 2003 pour la réalisation de petits projets de coopération économique et technique et l'importation de matériel chinois;
- 5 millions de Yuans, le 25 février 2004 pour la fourniture de matériel humanitaire pour les victimes du tremblement de terre d'Al Hoceima;
- 10 millions de Yuans, le 16 mai 2005 pour la formation de personnel dans les domaines du textile, de la sismologie et de la prévision de séismes ainsi que des stages de formation pour les fonctionnaires de ce Ministère, du Ministère de l'Industrie et du Ministère du Commerce Extérieur;
- 20 millions de Yuans, le 5 septembre 2005 pour le financement du programme pilote de traitement des cours d'eau pour la période 2006-2010;
- 40 millions de Yuans, le 24 avril 2006 affectés à hauteur de 10 millions de Yuans au profit de la fondation Mohamed V pour la solidarité, en vue du financement de l'équipement de centres sociaux construits ou en cours de construction par ladite fondation, et à hauteur de 30 millions de Yuans pour le financement d'opérations s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

### 1.5. Les bailleurs de fonds multilatéraux

#### a) L'Union européenne

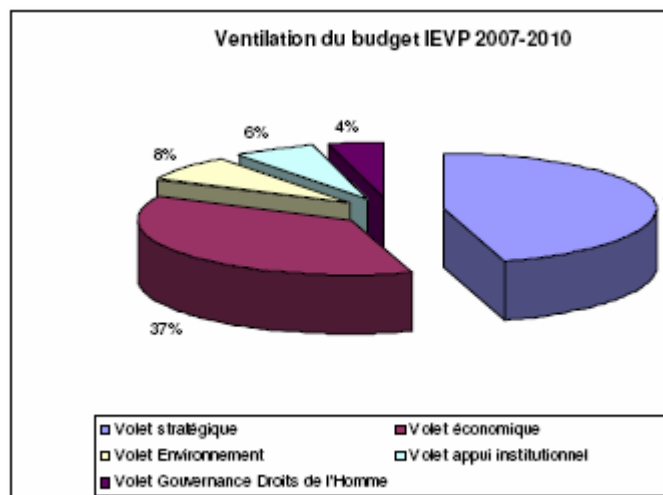
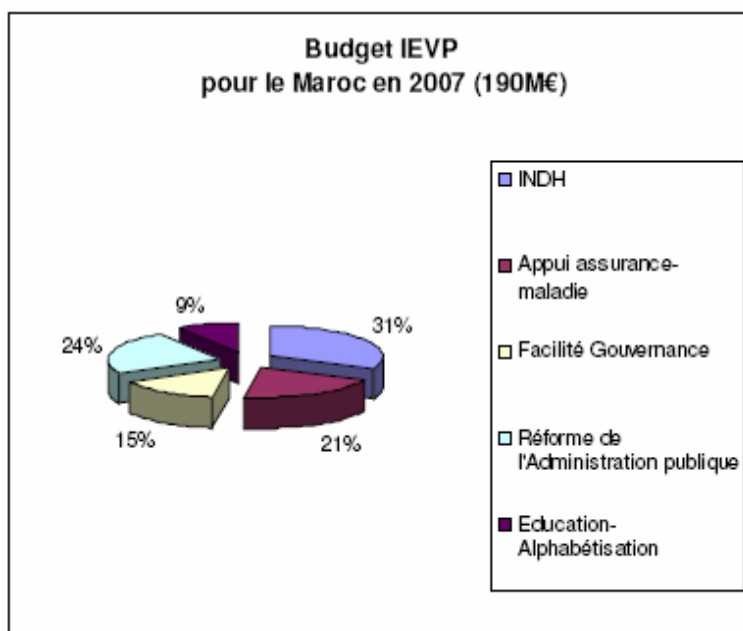
Le Maroc, en valeur absolue, a été le premier pays bénéficiaire du programme MEDA qui s'est achevé le 31/12/2006. Au titre du MEDA, le Royaume a bénéficié d'une allocation de €1,2 Md de dons sur la période 1995-2006 en termes d'engagement. Sur la même période, le niveau des paiements a atteint 783 M€. Depuis quelques années, on note une accélération de la mise en oeuvre des programmes et des réformes.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le programme MEDA a été remplacé par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). La politique européenne de voisinage a pour but le renforcement des liens

avec l'UE. Dans ce cadre, l'enveloppe allouée au Maroc pour la période 2007-2010 est actuellement de 682 M€2. La ventilation de cette enveloppe est la suivante :

- volet stratégique : 43,4 %
- volet économique : 31,5%
- volet institutionnel : 13,7%
- volet environnement : 7,3%
- volet gouvernance droit de l'homme : 4,1%



L'UE intervient également par le biais de la BEI qui, pour la période 1997-2003, a accordé au Maroc des prêts d'un montant total de plus d'un milliard d'euros. Présente au Maroc depuis 1978, la BEI y a apporté des financements pour un montant total de plus de 3 milliards d'EUR. Ses opérations se sont réparties entre les secteurs d'intervention traditionnels de la Banque dans la région :

- Énergie : avec plus de 1,15 milliard d'EUR de financements, le secteur de l'énergie est le principal bénéficiaire des prêts de BEI. Parmi les projets financés par la Banque figurent le gazoduc du Maghreb, qui relie le Maroc et l'Espagne, et le premier parc d'éoliennes en concession privée.
- Transports et télécommunications : la BEI a accordé 930 millions d'EUR dans ce secteur. La Banque a récemment financé la construction et la réhabilitation de routes rurales dans les provinces du Nord, et la construction des autoroutes Rabat- Fès et Rabat-Tanger. Elle a également contribué à la modernisation de nombreux ports marocains.
- Eau et environnement : la Banque a prêté près de 520 millions d'EUR pour le financement d'importants ouvrages de gestion des eaux et pour l'assainissement de plusieurs villes marocaines (Marrakech, Fès, Meknès, Oujda et Settat).
- Petites et moyennes entreprises (PME) : par le canal de ses lignes de crédit, la Banque a accordé près de 250 millions d'EUR pour le financement des PME, en particulier dans une perspective de constitution de coentreprises entre opérateurs marocains et européens.
- Capital-investissement : les opérations de capital-risque ont absorbé plus de 120 millions d'EUR au Maroc. Elles ont permis de financer plusieurs fonds d'investissement et de co-investir avec des banques locales dans un grand nombre de PME au travers d'opérations en capital ou quasi-capital. La Banque a également apporté son soutien au développement de la microfinance au Maroc à travers notamment la politique de partenariat euro-méditerranéen, dont la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) .

- Capital humain : la Banque a consacré 100 millions d'EUR aux secteurs de l'éducation et de la santé. Elle a notamment financé la création et l'extension d'une trentaine de centres de formation dans les secteurs du tourisme, du textile et des technologies de l'information afin d'améliorer la qualité de la formation professionnelle.
- Infrastructures urbaines : la BEI a consenti plus de 70 millions d'EUR en faveur de la construction de logements sociaux, une première pour la BEI dans ce secteur en dehors de l'Union européenne. Ce projet permettra de réhabiliter des quartiers insalubres et de remédier à la pénurie de logements sociaux au Maroc.
- Assistance technique : avec 15 opérations d'une valeur totale de 7,1 millions d'EUR, le Maroc est le principal bénéficiaire de l'assistance technique de la FEMIP en nombre de projets, et le 3<sup>e</sup> en volume sur la période 2003-2006. Ces opérations ont principalement bénéficié aux secteurs de l'environnement et du capital humain ainsi qu'au secteur financier.

Il est à rappeler que pour la période de 2007 à 2013, le Maroc bénéficie d'une enveloppe de 654 millions d'euros, auxquels s'ajoutent encore d'autres fonds attribués à des domaines thématiques tels que les droits de l'homme, la migration et les programmes régionaux.

Les autres grands prêteurs multilatéraux sont la Banque Africaine de Développement (BAD) dont les engagements cumulés au Maroc dépassent USD 3 milliards, le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES) et la Banque Islamique de Développement (BID) avec des engagements de volume comparable, essentiellement orientés vers la création ou renforcement des infrastructures du pays. Bien que ses prêts ne soient pas comptabilisés dans l'APD au Maroc, la Banque Mondiale, malgré la faiblesse des déboursements constatée ces dernières années, redevient un partenaire d'importance en raison avant tout de ses capacités d'expertise et de conseil. A souligner ici que le CAS (Mai 2005) prévoit une nette croissance des engagements de la Banque, passant de USD 250 à 300 millions annuels.

### 1.6. Evaluation de l'impact de l'aide

Il est difficile d'évaluer exactement l'effet de l'aide publique au développement sur l'amélioration de la situation dans les pays aidés.

La stratégie de développement du Maroc repose sur la promotion de grands projets structurants qui ont un impact global sur les différents secteurs productifs ainsi que sur le bien-être des Marocains. Tous les acteurs publics ont été mis à contribution. Le financement a été trouvé plus facilement qu'on croyait grâce à l'amélioration de la perception de l'économie marocaine par les bailleurs de fonds internationaux. Voici un bref aperçu de quelques grands chantiers:

**Ports :** Renforcement des infrastructures du Port de Mohammedia et poursuite des travaux de construction du complexe portuaire Tanger-Med, du Port de Mediq, du Port de Boujdour; parachèvement des travaux de construction du port de Larache ainsi que le réaménagement du quai au Port de Mehdiya. Lancement des travaux de construction d'un port de plaisance et de pêches à Nador (Marchica).

**Aéroports :** Elargissement des aéroports et aéroports de Casablanca Mohammed V, Marrakech-Menara, Dakhla, Essaouira- Mogador, Tanger, Al-Hoceima, ainsi que la restructuration de l'aéroport de Rabat-Salé.

**Routes et autoroutes :** Poursuite de la réalisation de la rocade méditerranéenne entre Tanger et Saïdia. Accélération du rythme de réalisation du programme des autoroutes en vue d'atteindre une moyenne de 150 km annuellement ainsi que poursuite de la construction des routes dans le monde rural, avec un rythme de 2.000 km annuellement contre 1.500 km ces dernières années.

**Chemins de fer :** Parachèvement du doublement de la ligne Fès-Meknès, la desserte du complexe portuaire Tanger-Med au réseau ferroviaire; poursuite de la réalisation de la ligne Taourirt-Nador et

la construction et aménagement de plusieurs gares pour les voyageurs et le lancement du processus de réalisation du Train à Grande Vitesse (TGVM) entre Tanger et Casablanca.

**Barrages** : Lancement de la construction de quatre nouveaux barrages : le barrage Zrar sur Oued Ksoub dans la province d'Essaouira, le barrage Tamkit dans la province d'Errachidia, le barrage Tamlout dans la province de Khenifra et le barrage Moulay Bouchta dans la province de Chefchaoun; outre la poursuite des travaux de construction de huit complexes hydrauliques à savoir: le barrage Mazar, Koudiat El Garn, et Tamdroust dans la Province de Settat, le Barrage El Himer, les barrages Oued R'mel et Martil dans la Province de Tétouan et le Barrage Wirgane et Taskourt dans la région de Marrakech.

**Energie** : Poursuite de la réalisation de parcs éoliens et de centrales thermiques et électro-hydrauliques dont la centrale fonctionnant à la fois au gaz naturel et avec l'énergie solaire à Beni Mathar. Les investissements de l'Office National de l'Electricité (ONE) devraient dépasser le montant de 11 milliards de dirhams en 2008.

**Santé** : Poursuite de la construction des trois centres hospitaliers universitaires de Fès, de Marrakech et d'Oujda, lancement des travaux pour la construction de 11 hôpitaux locaux, mise à niveau de 21 hôpitaux locaux et mise en service de plus de 200 centres de soins et 8 hôpitaux locaux.

**Sports** : Poursuite de la construction des stades de Tanger, de Marrakech et d'Agadir et préparation des études nécessaires au lancement du projet de construction du complexe sportif de Casablanca d'un coût global avoisinant 4 milliards de dirhams.

**Culture** : Poursuite de la construction des trios complexes à caractère national que sont la Bibliothèque Nationale, le Musée National d'Archéologie et le Musée National des Arts Modernes.

L'on peut également se référer aux principales réalisations de l'Agence de Développement Social (ADS) qui est un établissement public, dont la tutelle est assurée par le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, dédiée à la réduction de la pauvreté et à la promotion du développement social au Maroc, en complémentarité avec les autres instruments étatiques qui contribuent à réduire le déficit social.

Ses principaux bailleurs de fonds sont les suivants :

- L'Etat ;
- La Banque Mondiale (BIRD) ;
- L'Union Européenne ;
- L'Agence française de développement (AFD);
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD);
- Le Global Environment Facility ;
- Le Fonds français pour l'Environnement Mondial ;
- Les Collectivités locales

Depuis le démarrage de ses activités sur le terrain en 2001, l'ADS a appuyé 1 687 projets à travers toutes les régions du Royaume. Il s'agit de<sup>1</sup>:

- 553 projets dans le domaine des activités génératrices de revenus (32.78%),
- 1002 projets dans le domaine des infrastructures sociales de base (59.39%)
- et 132 projets de renforcement de capacité des acteurs locaux (7.83%).

L'enveloppe globale de ces projets est de 741.6 millions de Dirhams avec une contribution de ADS de l'ordre de 314.6 Millions de Dirhams soit 42.42% au profit d'environ 2.8 millions de bénéficiaires.

Au cours de l'année 2007, l'Agence a appuyé 101 nouveaux projets avec une enveloppe globale de 43.24 millions de Dirhams et une contribution de l'Agence de 19.92 millions de Dirhams, soit

---

<sup>1</sup> Situation au 30 septembre 2007



56,7%. En plus, l'ADS a appuyé 25 projets dans le cadre du Fonds Régional de Promotion de l'Emploi dans la région de Marrakech Tensift Al Haouz avec un coût global de 17.57 millions de Dirhams et une contribution du Fonds de 2.6 millions de Dirhams et 5 projets dans le cadre du Fonds D'appui aux Collectivités Traditionnelles d'un coût global de 8.13 millions de dirhams et une

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie basée sur une approche territoriale, l'ADS a mis en place 58 Fonds de Développement local (au 5 octobre 2007) en partenariat avec des collectivités locales avec un coût global de 325.6 Millions de Dirhams et une contribution de l'ADS de l'ordre de 69,7 millions de Dirhams. Dans le cadre de la diversification de ses mécanismes de financement notamment dans le domaine d'appui aux activités génératrices de revenus, l'ADS a créé 123 Caisses Solidaires de Développement avec un montant global de 20,39 Millions de Dirhams, qui ont fait bénéficier environ 4 021 petits entrepreneurs. Il s'agit d'un mécanisme qui favorise une meilleure répartition des ressources entre les populations ciblées, sous forme de subventions pour la création de Caisses qui assure un financement rotatif des activités génératrices de revenus dans un site ou un secteur donné.

Par ailleurs, l'ADS est en phase d'implantation d'un autre mécanisme de financement qui est la Caisse Villageoise mise à la disposition d'une communauté ou d'un douar pour le financement, sous forme d'avances remboursables, des projets proposés et approuvés par la communauté

En six ans d'existence, l'Agence a pu apporter une contribution appréciable aux projets de développement via cette approche de participation et de partenariat avec les acteurs de développement publics ou privés. L'ADS s'est attachée à soutenir des projets qui ont permis d'améliorer les conditions de vie de populations démunies, et à financer des projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois.

Malgré ces succès considérables, le Maroc connaît encore des handicaps importants et des défis à relever: ► sa transition démographique avec l'arrivée massive, pendant les 10 prochaines années, de jeunes sur le marché de l'emploi (+20 % dans un contexte de croissance faible); ► la transition économique (commerciale, industrielle, agricole et fiscale) liée à la libéralisation et l'ouverture de ses marchés, en accompagnant les nombreux accords de libre-échange qui ont été signés; ► une intégration économique régionale avec ses voisins immédiats mais aussi avec l'Europe.

Le plus grand défi est de renouer avec une croissance forte, supérieure à 6 % par an, sur une longue durée, pour permettre d'assurer le décollage économique du pays et d'absorber les générations qui arrivent sur le marché du travail. Les indicateurs sociaux peuvent être améliorés (Indice de Développement Humain: 126<sup>ème</sup> rang en 2004). Ils sont liés à des résultats encore insuffisants en termes:

- de scolarisation de base, caractérisée notamment par un taux d'abandon de la scolarité important et par un taux de scolarisation des jeunes filles relativement faible, même si des progrès remarquables ont été effectués ces 5 dernières années;
- d'alphabétisation, avec un taux global d'analphabètes qui s'élève à 43 % (55 % des analphabètes sont des femmes et le taux atteint 75 % en milieu rural);
- de mortalité materno-infantile (5 % des enfants meurent avant 5 ans, la mortalité maternelle demeure inchangée depuis 10 ans).

Le Maroc poursuit le chantier des réformes afin d'améliorer sa compétitivité économique sur son marché intérieur et à l'exportation. Le Royaume doit également renforcer son attractivité pour mieux drainer les investisseurs étrangers. Le passage à une croissance forte sera favorisé par l'accélération des réformes et la résorption des déficits sociaux.

### **1.7. Remarques relatives aux statistiques de l'aide publique au développement**

Concernant les sources des différentes données statistiques du document relatif à l'aide publique au développement, il s'agit principalement de:

- Ministère des affaires étrangères du Japon;

- Ambassade du Japon au Maroc;
- Ministère des finances marocain (Direction du Budget, Direction du trésor et des finances extérieures)
- Ambassade de France au Maroc
- Direction générale de la coopération au développement (qui relève directement du ministre de la coopération Belge)
- Haut commissariat au plan marocain (pour quelques informations)
- Office des changes

Ces sources statistiques nous poussent à formuler les remarques suivantes;

- Pour les **responsables** des départements chargés d'élaborer les statistiques en relation avec l'extérieur, l'information statistique est basée sur les enregistrements bancaires à l'international et sur la base de l'information reçus des services douaniers basés aux frontières du pays. Par conséquent, ces statistiques sont, pour ces responsables fiables et exhaustives.
- l'Inexistence d'une source unique permettant d'avoir accès à des données plus ou moins exhaustives
- nécessité de rechercher dans plusieurs sources disparates (rapports, fiches pays, communiqués... de plusieurs institutions à la fois. Ces mêmes institutions sont de nationalités différentes (marocaine, japonaise, belge, française...)
- l'unité monétaire de mesure des flux de ces dons n'est pas la même, d'où des problèmes de reconversion des séries dans une même unité monétaire ( Dollar, Euro, ou Dirham)
- la multiplicité des sources statistiques rend très délicat la présentation des données statistiques homogènes en terme d'unité de compte, de devises;
- La première conséquence de cette multiplicité de sources statistiques est de rendre plus difficile la constitution de séries chronologiques continue couvrant une longue période.
- Ces différents problèmes biaisent la bonne interprétation des statistiques présentées. En effet, dans notre cas d'étude, la comparaison entre bailleurs de fonds ou entre secteurs bénéficiaires de l'aide attribuées par chaque bailleur n'est pas toujours sans défauts.

D'où les recommandations suivantes:

Une mise à niveau de l'appareil statistique s'impose au niveau dans ses aspects diffusion et information ainsi qu'au niveau de sa collecte:

- Au niveau de la diffusion, il est utile de disposer d'un organisme qui centralise toutes les statistiques recueillies par un ensemble de sous organismes ministériels spécialisés qui présentera une référence statistique au Maroc;
- Au niveau du recueil, il est important d'avoir de nombreuses cellules de collecte spécialisées dans tous les domaines (économique, social, financier...) et qui centralisent à leur tour les données collectées auprès d'organismes ministériels permettant à ces derniers de vérifier la véracité des données transmises et de détecter d'éventuelles erreurs à la source. Ces cellules doivent collecter et diffuser leurs statistiques collectées, de façon continue permettant ainsi une statistique fiable et actualisée.
- Mettre à la disposition du grand public, des opérateurs économiques des chercheurs ces informations

## 2. LE COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC

Le commerce extérieur constitue un canal puissant pour permettre les échanges des produits et des services, ce qui peut générer des flux financiers importants. La position concurrentielle du pays est le

facteur majeur pour permettre à un pays de tirer profit du commerce international en accaparant de meilleures parts de marché.

Le commerce international ne cesse de se développer et devient de plus en plus un moteur incontestable de la croissance économique mondiale. Néanmoins le Maroc est un des pays dont la croissance a peu profité de l'ouverture, en raison de l'existence d'une certaine contradiction entre la politique d'ouverture et la persistance des forces tirant vers le protectionnisme.

La problématique du commerce **extérieur marocain** est, perceptible à travers :

- L'offre exportable peu diversifiée et peu élastique,
- La concentration géographique des exportations sur l'UE,
- La persistance des biais anti-exportation,
- Le système d'incitation et de promotion des exportations peu compétitif.

L'évolution notable et continue des importations répond à un besoin pressant de développement tant économique que social. Elle est attribuée :

- Essentiellement aux achats de biens d'équipement et aux matières nécessaires au développement des secteurs du (bâtiments et travaux publiques), du tourisme et de l'industrie manufacturière ;
- à la facture énergétique dépendant elle-même des cours du pétrole;
- Et récemment aux biens de consommation particulièrement les voitures, articles électroménagers, et appareils de TV et de téléphonie.

S'agissant des exportations, elles sont largement dominées par les produits traditionnels « fatalement exportables » et qui sont généralement primaires ou à valeur ajoutée limitée. Ainsi, les articles d'habillement, les phosphates et dérivés et les produits de la mer en constituent environ 60% en moyenne annuelle pendant ces cinq dernières années.

Néanmoins, les efforts de diversification menés depuis 1990 se sont soldés par l'émergence de nouvelles gammes de produits dont la position s'affermir de plus en plus. Il s'agit notamment, des composants électroniques et des fils, câbles électriques et leurs faisceaux qui contribuent désormais de manière notable à l'amélioration des exportations.

Le faible niveau de compétitivité et le repli de la demande interne chez les principaux partenaires expliquent les contre-performances des exportations. Les indicateurs de la compétitivité de l'économie marocaine ont régressé par rapport aux principaux concurrents pour diverses raisons, notamment :

1. Le retard accumulé par le tissu productif en termes de modernisation des moyens de production,
2. Le renchérissement des coûts de facteurs de production (énergie, financement et logistique)
3. La fiscalité peu compétitive ;
4. L'assurance à l'exportation peu attractive.

C'est dans ce cadre que le Ministère du Commerce Extérieur s'assigne à l'horizon 2015 une nouvelle stratégie de développement du commerce extérieur. Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement logique de la politique de libéralisation commerciale dans laquelle le Maroc s'est résolument engagé depuis le début des années 80 et qu'il n'a pas cessé de consolider durant la décennie 90, au travers l'adoption d'une série de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles.

La stratégie du Ministère du commerce extérieur s'articule autour de quatre orientations essentielles, lesquelles peuvent être déclinées en une série d'actions opérationnelles dans le cadre d'un programme ambitieux de développement des exportations intitulé « EXPORTERPLUS », dont la réalisation interpelle une mobilisation générale de l'ensemble des parties concernées pour faire face aux défis de la bataille de la compétitivité de manière concertée :

- Défense commerciale et régulation des importations ;

- Promotion des exportations ;
- Diversification des marchés ;
- Coopération commerciale multilatérale.

## 2.1. Echanges commerciaux

Les transactions commerciales de biens et services au terme des quatre premiers mois 2008 ont progressé de 21% par rapport à la même période de 2007 passant ainsi de 156,4 milliards de Dh à 189 milliards de Dh du fait de l'accroissement à la fois des exportations de 13,7% et des importations de 26,9%. Ce dynamisme des échanges s'est traduit par un déficit de 27 milliards de dirhams et un taux de couverture de 75%.

### a) Les importations

- Les importations des biens et services s'élèvent à 108 milliards de dirhams. Elles sont constituées à hauteur de 87% d'importations de biens.
- Les importations de biens, exprimées en CAF, sont constituées à hauteur de 83,4% d'importations incompressibles orientées tant vers des achats liés au développement de l'activité productive que des acquisitions de certains produits alimentaires, notamment les céréales et les matières premières affectés par l'augmentation pesante des prix dans les marchés internationaux.
- La structure des importations a connu de changements notables par rapport à avril 2007. En effet, les produits alimentaires ont gagné 3,2 points en raison d'achats importants de céréales et de la hausse de leurs cours au niveau international. De même, les produits énergétiques ont gagné 2,7 points sous l'effet de l'augmentation des approvisionnements en pétrole. En revanche, les biens de consommation ont perdu 1,9 points.
- Les importations destinées aux projets d'investissement et à la production nationale, constituées de biens d'équipement et de demi-produits, continuent de représenter 43,5% des importations; soit 85% du déficit commercial des biens.
- Traduisant l'effort d'investissement tant public que privé, les importations des biens d'équipement qui représentent 21,6% du total des importations, ont occasionné une dépense de 21,4 milliards de dirhams, en accroissement de 11,7%. Ces importations suivent la même tendance que celles des crédits attribués à l'équipement et qui connaissent une augmentation de 11,8% par rapport à 2007.
- Les produits d'équipement destinés à l'industrie représentent 94,7% des importations des biens d'équipement; ce qui conforte l'effort du secteur des industries manufacturières en terme d'investissement et de mise à niveau.
- Etroitement liés au dynamisme du secteur industriel et à l'activité des BTP, les approvisionnements en demi-produits ont coûté 21,8 milliards de dirhams en progression de 19,3%. Les produits chimiques en constituent 13,6%, suivie des matières plastiques (12,5%) et du fer et acier (10,9%).
- Les importations des huiles végétales brutes et de l'oléagineux destiné à la production de l'huile de table constituent 25,5% des importations des produits bruts.
- Les importations de produits énergétiques, qui ont atteint 20,6 milliards de dirhams, restent excessives sous l'effet de l'augmentation de 56,7% des approvisionnements en pétrole et de 67,3% en en gas-oil et en fuels.
- Les importations de produits alimentaires s'établissent à 12,2 milliards de dirhams en progression de 75%. Elles sont constituées à hauteur de 74% d'achats de blé, maïs et orge (62%), de sucre (7%), de beurre (3%) et de thé (2%). Cette hausse est expliquée par le renchérissement de ces produits sur le marché international, notamment en ce qui concerne les prix du blé qui ont progressé de 63,3%.

En dehors des importations incompressibles et utiles à son développement, le Maroc importe également des produits finis de consommation. Ces importations sont estimées à fin avril 2008 à près de 16,5 milliards de dirhams soit 16,6% des importations globales. Elles ont progressé de 16%.

- L'achat des voitures et de leurs pièces de rechange forme la grande portion de ces importations avec une part de près de 20%. Vient ensuite les achats de différents types de tissus avec une part de 15,2% et les achats d'appareils audiovisuels et de téléphonie avec une part de 9,4%.

#### ***b) Les exportations***

- Les exportations de biens et services ont atteint 81 milliards de dirhams en hausse de 13,7% par rapport à avril 2007 du fait de l'accroissement conjoint des exportations des biens (19,4%) et dans une moindre mesure des exportations des services (6,1%). Les exportations des services, qui représentent 40% des exportations globales, continuent de prendre de l'importance dans la balance commerciale du Maroc. En effet, ces exportations ne constituaient que 29% en 2000 et 38% en 2003.
- En avril 2008, six groupes de produits représentent 70% des exportations des biens et services, il s'agit :
  - des voyages : 19,8%
  - des articles d'habillement : 11,1%;
  - des produits agricoles et de pêche : 10,4%;
  - des phosphates et dérivés : 16,7%;
  - des transports : 6,2%
  - des nouveaux produits à l'export : 5,8%;
- Les articles d'habillement qui représentaient 16,3% des exportations pendant les cinq dernières années, n'en font que 11,1% en avril 2008. Les recettes voyages ont perdu 3,3 points par rapport au mois avril 2007 et 5,5 points par rapport à la moyenne de la période 2003-2007.
- Les ventes de phosphates et dérivées gagnent 8 points dans les exportations globales, à la faveur d'une augmentation des cours mondiaux.
- Les recettes de voyages, d'un montant de 16 milliards de dirhams, sont en baisse de 2,3%. Comparées à la moyenne des recettes réalisées durant la période 2003-
- 2007, ces recettes ont enregistré un taux de croissance de 34,3%.
- Les exportations d'articles d'habillement sont estimées à 8,9 milliards de Dirhams en baisse de 4,4% par rapport à avril 2007. Ce résultat est dû au reflux des ventes de vêtements confectionnés de 3,4% et d'articles de bonneterie de 7,8%. En revanche une tendance haussière est observée en analysant les chiffres des exportations des chaussures. En effet, elles ont enregistré une hausse de 8,8% par rapport à l'exercice précédent.
- Les prix moyens de ces produits sont meilleurs en début de l'année. La parité euro/dollar a favorisé les produits libellés en euro. Toutefois, la compétitivité des articles marocains se trouve affaiblie sur les marchés libellés en dollar. Cette situation peut malheureusement prendre de l'ampleur avec l'arrivée massive des produits asiatiques sur le marché européen, produits souvent libellés en dollars.
- Les exportations des phosphates et dérivés sont également en net progrès puisqu'elles ont plus que doublé par rapport à 2007 soit une valeur globale de 13,5 milliards de dirhams. 28% de ces ventes concernent l'acide phosphorique et sont estimées à 4,6 milliards de dirhams en hausse de 90%. Les cours internationaux de ces produits ont progressé de près de 153%. Ce sont les prix moyens des engrais qui connaissent l'évolution la plus favorable, il a progressé de 156% en une année. De ce fait, les ventes d'engrais à l'étranger ont progressé

de 119% passant de 2 à 4,5 milliards de dirhams, en dépit du recul des cours du dollar et de la baisse de 92% des quantités exportées.

- Les exportations des nouveaux produits sont estimées à 4,7 milliards de dirhams en progression de 1,6% par rapport à avril 2007. Les ventes des fils et câbles électriques ont progressé de 5% alors que les expéditions des composants électroniques ont baissé de 3,2%. En revanche, les services d'off-shoring se comportent remarquablement bien avec un taux de croissance de 21,1% et un montant à l'export de 953,4 millions de dirhams.
- Les ventes de produits de mer ont progressé de 9,3% enregistrant un montant de 3,57 milliards de dirhams. Les ventes de poissons en conserve ont progressé de 24% suite à l'évolution positive du volume exporté de 26%. En revanche, les ventes des crustacés, mollusques et coquillages ont accru de 6% nonobstant une détérioration de 14,3% des volumes à l'export. Quant aux exportations des poissons en conserve, elles ont progressé de 9,4% en raison d'une hausse de 54% des volumes exportées.
- Les exportations de produits de mer ont progressé de 17,4% enregistrant ainsi un montant de 4,9 milliards de dirhams en dépit du fléchissement de (-10%) des ventes des poissons frais. En revanche, les ventes des crustacés, mollusques et coquillages ont accru de 20,2% nonobstant une détérioration de 5% des volumes à l'export.
- Quant aux exportations des poissons en conserve, elles ont progressé de 30% en raison d'une hausse de 33% des volumes exportées.
- Les produits agricoles ont enregistré des résultats mitigés; les ventes de légumes ont chuté de 39% soit moins de 426 millions de dirhams au même titre que les tomates dont la baisse a été de 22% soit 225 millions de dirhams de moins qu'en 2007. En revanche, les ventes des agrumes ont progressé de 27%, en dépit de la baisse de 9% des volumes exportés.

## **2.2. Les principaux partenaires commerciaux**

L'analyse de la répartition géographique du commerce extérieur du Maroc entre 1995 et 2005 confirme l'importance de l'Europe en tant que principal partenaire commercial, avec 70% de l'ensemble des échanges, suivie de l'Asie 15%, l'Amérique 9%, l'Afrique 5% et l'Océanie 1%.

- A part la Tunisie pour laquelle nos importations ont resté presque stables, les accords de libre-échange signés par le Maroc continuent de développer nos achats en provenance des principaux partenaires commerciaux.
- Les produits de l'UE et des USA ont perdu respectivement 0,8 et 0,5 points de leurs parts dans les importations marocaines nonobstant leur progression de 27% et 19%.
- Nos achats de la Turquie, des EAU et de l'AELE, malgré la quasi-stagnation de leurs parts dans nos importations, progressent respectivement de 41%, 32% et 7%. Dans la même lignée, les produits égyptiens et jordaniens semblent aussi profiter de l'ouverture du marché marocain, ils ont évolué respectivement de 29% et 87%.
- Côté exportations, les produits marocains se développent positivement sur les marchés en libre-échange avec le Maroc.
- Les exportations marocaines continuent de se développer à deux chiffres dans les marchés américains et turque soit respectivement 73% et 41%.
- Concernant la Tunisie, l'Egypte, l'AELE, les Emirats Arabes Unies et la Jordanie, les exportations marocaines ont progressé respectivement de 30%, 22%, 18%, 17% et 9% bien que leurs parts dans nos exportations restent très faibles.
- De leur côté, les exportations en direction de l'UE retrouvent un élan soutenu. En effet, le montant des ventes estimé à 23,7 milliards de dirhams a évolué de 11%, malgré la baisse de 5,7 points de sa part dans nos exportations.

## **Les exportations et les importations du Maroc pour ses 20 premiers partenaires**

1. Les partenaires du Maroc sont relativement diversifiés que ce soit au niveau des importations ou niveau des exportations. On trouve des pays d'Europe ( France, Espagne, Allemagne, Italie...), d'Asie ( Japon, Chine, Inde, Corée du Sud), et d'Amérique du Nord (USA et Canada) et de l'Amérique du Sud ( Brésil et Argentine) en plus des pays maghrébins ( Algérie et Tunisie) et des pays pétroliers ( Arabie Saoudite)
2. Si les pays Européens constituent des partenaires traditionnels du Maroc pour des raisons historiques, géographiques, politiques et économiques, on doit remarquer la place avancée prises par les pays émergents, principalement, La Chine, le Brésil, l'Argentine, l'Inde et la Corée du Sud en plus de la Turquie.
3. En termes d'importations et d'exportations, la position des pays partenaires n'est pas la même sauf pour la France et l'Espagne qui viennent en premier pour les exportations et les importations. En effet, La Chine par exemple, vient en cinquième position au niveau des importations marocaines (fournisseur) alors qu'elle prend la 18<sup>ème</sup> place comme marché pour des produits marocains avec un recul de cette position entre 2006 (15<sup>ème</sup>) et 2007 (18<sup>ème</sup>).
4. La position de l'Inde est complètement opposée à celle de la Chine. En effet, l'Inde constitue le cinquième marché pour les produits marocains et ne figure pas parmi les vingt premiers fournisseurs du Maroc.
5. Le Brésil améliore sa position en tant que marché pour les produits marocains entre 2006 et 2007. Il passe de la 9<sup>ème</sup> position à la 6<sup>ème</sup> position entre ces deux dates. Par contre, le poids du Brésil dans les importations marocaines occupe la 16<sup>ème</sup> place avec un léger recul enregistré entre 2006 et 2007 en passant de la 15<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> position.
6. L'Argentine, pays émergent d'Amérique Latine, qui ne figurait pas parmi les vingt premiers partenaires commerciaux du Maroc en 2006 a pris la 19<sup>ème</sup> place au niveau des pays importateurs des produits marocains. C'est là un signe du renforcement des relations commerciales entre ce pays et Le Maroc. En tant que fournisseur du Maroc, l'Argentine n'est pas classé parmi les vingt premiers pays fournisseurs du Maroc.
7. Le Brésil et l'Argentine constituent des partenaires commerciaux qui occupent des places avancées dans la grille des partenaires commerciaux du Maroc principalement durant ces dernières années. Cette tendance, en cas de sa persistance, conduira probablement à renforcer la tendance à la diversification géographique des échanges extérieurs du Maroc.

**Tableau 1 : Les importations du Maroc par pays partenaires**

Ordre (2006)	Pays	Importations 2006 (1000dh)	Ordre (2007)	Pays	Importations 2007 (1000dh)
1	France	37.140.455	1	France	41.607.236
2	Espagne	24.127.535	2	Espagne	27 544 043
3	Arabie Saoudite	13.922.609	3	Italie	16 694 589
4	Italie	13.299.079	4	Etats-Unis	15 442 487
5	Chine	11.068.627	5	Chine	15 146 182
6	Allemagne	9.794.192	6	Arabie Saoudite	14 288 098
7	Russie	9.650.921	7	Russie	12 915 149
8	Etats-Unis	9.492.103	8	Allemagne	12 900 165
9	Iran	8.317.600	9	Pays-Bas	8 251 600
10	Turquie	5.488.780	10	Grande Bretagne	7 108 892
11	Pays-Bas	4.683.467	11	Portugal	6 927 281
12	UEBL	4.410.085	12	Turquie	6 792 562
13	Grande Bretagne	4.365.292	13	Algérie	6 591 707
14	Algérie	4.086.903	14	Iran	4 682 522
15	Brésil	4.033.850	15	UEBL	4 533 885
16	Japon	3.574.848	16	Brésil	4 280 987
17	Suède	3.013.823	17	Japon	4 118 748
18	Corée du sud	2.888.644	18	Suède	3 744 080

19	Argentine	2.782.339	19	Argentine	3 685 092
20	Portugal	2.5756.575	20	Corée du Sud	3 149 608

Source : Tableau construit à partir des statistiques de l'Office des Changes

**Tableau 2 : Les exportations du Maroc par pays partenaires**

Ordre (2006)	Pays	Importations 20006 (1000dh)	Ordre (2007)	Pays	Importations 2007 (1000dh)
1	France	32.518.002	1	France	34.104.344
2	Espagne	22619.737	2	Espagne	25.184.054
3	Grande Bretagne	6.866.834	3	Italie	6.480.463
4	Italie	5.586568	4	Grande Bretagne	6.388.316
5	Inde	4.456.486	5	Inde	4.853.183
6	Allemagne	3.422.513	6	Brésil	4.246.552
7	UEBL	3.280.744	7	Allemagne	3.580.475
8	Pays-Bas	2.640.154	8	UEBL	3.032.008
9	Brésil	2.608.679	9	Etats-Unis	2.994.397
10	Etats-Unis	2.253.755	10	Pays-Bas	2.587.200
11	Portugal	2057.807	11	Portugal	2.218.442
12	Russie	1.570.209	12	Russie	1.707.362
13	Suisse	1.412.500	13	Grèce	1.604.432
14	Turquie	1.075.527	14	Suisse	1.397.494
15	Chine	946.789	15	Japon Chine	1.313.135
16	Japon	893.637	16	Canada	1.208.496
17	Pakistan	836.285	17	Turquie	1.142.476
18	Canada	791.136	18	Chine	926.253
19	Tunisie	784.850	19	Pakistan	853.302
20	Grèce	693.326	20	Tunisie	659.595

Source : Tableau construits à partir des statistiques de l'Office des Changes

### 2.3. Echanges commerciaux par secteurs

La structure des échanges de marchandises durant la période allant de 1995 à 2005, s'est caractérisée par la prédominance des secteurs classiques tant à l'exportation qu'à l'importation.

Concernant les exportations, les industries textiles continuent d'accaparer une part importante malgré une légère régression ces deux dernières années.

Quant aux importations, cinq secteurs continuent leur domination en captivant en moyenne 84% des importations. Il s'agit des secteurs des industries mécaniques et métallurgiques, de la chimie et parachimie, des textiles et cuir, de l'énergie et des industries électriques et électroniques.

Au niveau de la performance sectorielle, quatre secteurs sur neuf ont couvert leurs importations par les exportations. Il s'agit des secteurs des pêches, des mines, du textile et cuir et de l'agro-alimentaire.

Sous le régime de l'Admission sans paiement (ATSP), la part des flux d'échanges a enregistré une baisse depuis 2003 pour s'établir à 43% en 2005 du total des échanges contre une moyenne de 49% durant la période 1995-2005. Cela s'explique en partie par le démantèlement tarifaire progressif entrepris depuis la signature des accords du GATT et des différents accords de libre-échange.

A l'importation, les marchandises soumises au régime des ATSP représentent 11% en 2005 du total des produits importés. Ces marchandises ont accusé une baisse de 3 points par rapport à la moyenne annuelle.

De même, les produits réexportés en suite d'ATSP qui représentent 32% du total des exportations en 2005, enregistrent une baisse de 2 points par rapport à la moyenne annuelle.



La répartition sectorielle des flux d'échange sous le régime des AT dévoile la prédominance des échanges des secteurs du textile et cuir, des industries électriques et électroniques et de la chimie et parachimie.

Globalement, les échanges réalisés dans le cadre du régime des AT ont permis de contenir les contre-performances du régime général.

L'évolution annuelle des exportations par secteur d'activité fait ressortir la poursuite de la prédominance des exportations des industries textiles et cuir. En dépit d'un recul en 2004 et 2005, les ventes à l'étranger du secteur représentent en moyenne environ 37% des exportations.

D'une manière générale, la composition sectorielle des exportations laisse apparaître :

- La prédominance des produits manufacturiers qui représentent en moyenne 75% des exportations dont la moitié est constituée des produits du textile et de l'habillement, tandis qu'à l'échelle mondiale leur part dans les produits manufacturiers ne dépasse pas 9% en moyenne.
- Les exportations de produits agricoles et de la pêche représentent chacun 7% des exportations totales, soit une part inférieure à la moyenne mondiale.
- Une faible diversification des groupes de produits à l'export. Trois groupes de produits procurent en moyenne près de 60% environ des recettes d'exportation. Il s'agit des articles d'habillement, des produits de la mer et du phosphate et ses dérivés.

L'analyse sectorielle des importations destinées au marché local et à l'exportation, révèle la poursuite de la prédominance des importations des secteurs des industries mécaniques et métallurgiques, de l'énergie, de la chimie, des industries électriques et électroniques et du textile, qui accaparent en moyenne 84% des importations totales.

#### 2.4. Place de l'offre marocaine dans le marché mondial

La part du Maroc dans les exportations mondiales est de près de 0,12%. Notre offre exportable est principalement constituée des produits suivants classés par ordre croissant de la valeur exportée.

- **Costumes tailleurs pour femmes.** Nos exportations de ces produits ont connu une progression d'environ 10% durant la période 1999-2003 au moment où les importations mondiales des mêmes produits ont augmenté de près de 7%. Notre part dans les exportations mondiales est de près de 2% et sont principalement destinées en France et l'Espagne avec respectivement 37% et 33%.
- **Diodes et transistors (composants électroniques).** Ils ont connu une croissance de près de 2% durant la période 1999-2003, tandis que celle des importations mondiales est de près de 5%. Notre part dans les exportations mondiales est de près de 1% et sont destinées quasi-totalement en France.
- **Acide phosphorique (Pentaoxyde de diphosphore;).** Ils ont connu une régression de près de 10% en 1999-2003. Les importations mondiales ont également décliné de 2%. Le Maroc est le premier exportateur mondial de ce produit avec une part de 32% et sont essentiellement destinées en Inde (47%), Belgique (9%), Allemagne (7%), Pays-Bas (7%), Brésil (7%) et Turquie (5%).
- **Costumes en ensembles pour hommes.** Ils ont connu une certaine stagnation, tandis que les importations mondiales ont progressé de 2%. Le Maroc détient une part de 1% dans les exportations mondiales et ses ventes sont essentiellement destinées en France (29%), Royaume-Uni (23%), Espagne (22%) et Italie (8%).
- **Fils et câbles et électriques.** Les exportations de ces produits ont progressé de 35% au moment où les importations mondiales ont progressé de 3%. Le Maroc détient une part de 1% dans les exportations mondiales soit 27ème, et ses ventes sont essentiellement destinées en France (46%), Espagne (33%), Italie (11%) et Portugal (6%).

- **Mollusques.** Les exportations ont stagné tandis que les importations mondiales ont progressé de 4%. Le Maroc est le troisième exportateur mondial, avec une part de 7% dans les exportations mondiales. Ils sont exportés vers l'Espagne (47%), le Japon (34%) et l'Italie (13%).
- **Phosphates naturels.** Le Maroc est leader mondial avec une part de marché de près de 36%. Au cours de la période 1999-2003, les exportations ont accusé une chute de près de 5%, de même que les importations mondiales qui ont baissé de 5%. Nos principaux marchés sont les Etats-Unis d'Amérique (22%), l'Espagne (15%), l'Inde (6%), la France (6%) et la Pologne (6%).
- **Conserves de poissons.** Avec une part de près de 4% des exportations mondiales, le Maroc est classé 6ème exportateur. Au cours de la période 1999-2003, les exportations ont progressé de près de 10% au moment où les importations mondiales qui ont augmenté de 4%. Nos principaux marchés sont la France (16%), l'Italie (12%), l'Espagne (8%), les Etats-Unis d'Amérique (7%) et l'Allemagne (6%).
- **Engrais phosphatés.** Le Maroc représente 6% des exportations mondiales, soit 4ème mondial. Les exportations des ces produits ont progressé de près de 12% tandis que les importations mondiales ont stagné. Nos principaux marchés sont le Brésil (28%), l'Italie (15%), la France (14%), la Chine (11%) et la Nouvelle Zélande (10%).
- **T-shirts et maillots de corps en bonneterie pour femmes/fillettes.** La part du Maroc est de 1% dans les exportations mondiales, soit 19ème mondial. Les exportations des ces produits ont progressé de près de 18% tandis que les importations mondiales ont progressé de 7%. Nos principaux marchés sont la France (46%), l'Allemagne (23%), l'Espagne (17%) et le Royaume-Uni (9%).
- **Agrumes.** Le Maroc détient une part de 4% dans les exportations mondiales, soit 6ème exportateur mondial. Les exportations des ces produits ont progressé de près de 2% tandis que les importations mondiales ont progressé de 6%. Nos principaux marchés sont la Russie (28%), la France (14%), le Royaume-Uni (12%), les Pays-Bas (12%), le Canada (7%) et la Belgique (6%).
- **Chandails, cardigans, gilets en bonneterie pour femme/fillettes.** Le Maroc détient une part de 1% dans les exportations mondiales, soit 26ème exportateur mondial. Les exportations des ces produits ont progressé de près de 2% tandis que les importations mondiales ont progressé de 5%. Nos principaux marchés sont la France (60%), la France (15%) et l'Espagne (14%).
- **Soutiens gorge en bonneterie.** Le Maroc détient une part de 2% dans les exportations mondiales, soit 13ème exportateur mondial. Les exportations des ces produits ont progressé de près de 5% et les importations mondiales ont progressé de 6%. Nos principaux marchés sont le Royaume-Uni (34%), la France (33%), l'Autriche (22%) et l'Espagne (5%).
- **Chemises pour hommes.** Notre part dans les exportations mondiales est de près de 1% en se classant au 21 rang. Les exportations des ces produits ont suivi la même tendance des importations mondiales, avec un taux de progression de 1%.  
Nos principaux marchés sont la France (54%), le Royaume-Uni (22%) et l'Espagne (17%).
- **Chaussures à semelle extérieure en caoutchouc, plastique ou cuir.** Avec un part de près de 0,4% des exportations mondiales, le Maroc est 24ème exportateur mondial. Nos exportations ont augmenté de 7% au moment les importations mondiales ont progressé de 6%. Les principaux marchés de destination de nos exportations sont la France (37%), l'Espagne (30%), l'Allemagne (15%) et l'Italie (12%).
- **Chemisiers pour femmes.** Notre part dans les exportations mondiales est de près de 1%. Celles-ci ont enregistré une progression de près de 3% au moment où les importations mondiales ont progressé de 5%. Les principaux marchés de destination de nos exportations sont la France (37%), l'Espagne (25%), le Royaume-Uni (22%) et l'Allemagne (6%).
- **Tomates.** Nos exportations représentent près de 2% des exportations mondiales, en se classant 8ème exportateur mondial. Au cours de la période 1999-2003, nos exportations ont progressé de près de 3% au moment où les importations mondiales ont progressé de 9%. Les principaux marchés de

destination de nos exportations sont la France (86%), la Suisse (4%), la Pologne (2%) et la Russie (2%).

- **Survêtements de sport.** Notre part mondiale est de près de 1%, soit 12ème. Au cours de la période 1999-2003, nos exportations ont progressé de près de 23% au moment où les importations mondiales ont progressé de 4%. Les principaux marchés de destination de nos exportations sont la France (46%), le Royaume-Uni

(39%) et l'Espagne (10%).

- **Combinaisons, jupons, slips, etc. en bonneterie, pour femmes/fillettes.** Notre part mondiale est de près de 1%, soit 14ème. Les exportations de ces produits ont progressé de près de 15% au moment où les importations mondiales ont progressé de 5%. Les principaux marchés de destination de nos exportations sont le Royaume-Uni (45%), la France (26%), l'Espagne (12%) et les Etats-Unis d'Amérique (11%).

- **Poissons frais.** Le Maroc est 18ème exportateur mondial avec une part de près de 1% des exportations mondiales. Nos exportations ont progressé de 16% tandis que les importations mondiales ont progressé de 2%. Les principaux marchés de destination de nos exportations sont l'Espagne (47%), l'Italie (15%), le Portugal (14%) et la Grèce (10%).

### 3. LES TRANSFERTS DES MAROCAINS RESIDANTS A L'ETRANGER

Les émigrés marocains constituent une source appréciable des flux financiers entre les pays de résidence et le pays d'accueil. C'est ainsi que le Maroc constitue le deuxième pays au niveau de la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, derrière l'Egypte, en termes de sommes transférées par les marocains résidents à l'étranger. Selon la banque mondiale, quelques 5,7 milliards de dollars envoyés par les MRE. Ces transferts auraient atteint 2,6 milliards de dollars en moyenne par an depuis 2003. Ces transferts effectués par les marocains résidents à l'étranger sont réalisés sous formes diverses, permettant de soutenir la croissance dans plusieurs secteurs de l'économie. Il en est ainsi du marché boursier. En effet, selon le Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), le nombre des MRE a constitué 58% du nombre total des étrangers qui ont investi dans la Bourse de Casablanca. Parallèlement, les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), ou fonds mutuel, ont attiré le plus les MRE qui ont transféré 1,68 milliard de dollars au titre de l'année 2007 - soit une part de 27,8% de l'ensemble des investissements en titres d'OPCVM.

Les MRE ont également une préférence particulière pour le secteur de l'immobilier, en plus du tourisme, à travers l'investissement direct étranger sous forme d'achat immobilier au Maroc et à travers l'investissement et le revenu de ceux qui rentrent au pays pour les vacances. d'une manière plus générale, les transferts de fonds continuent d'assumer leur rôle traditionnel, qui est celui de fournir une importante source de revenus pour les membres de la famille des expatriés dans le pays, et d'augmenter l'entrée de devises étrangères.

Vu l'importance de ces transferts, le gouvernement encourage les expatriés à investir davantage dans leur pays d'origine. A ce sujet, le Maroc a signé un nouvel accord autorisant le transfert d'argent électronique par le biais d'une technologie développée par l'Union postale universelle (UPU), l'organisme des Nations unies responsable des services postaux.

Les sommes transférées par les MRE ont totalisé 3,5 milliards de dollars pour les six premiers mois de 2008, soit une hausse de 5% par rapport à la même période de l'année dernière, d'après les chiffres de l'Office des changes.

En l'espace de 15 ans, le nombre de Marocains résidant à l'étranger a presque triplé, atteignant aujourd'hui 3,3 millions, observe le cabinet londonien, ajoutant que la communauté marocaine a connu une expansion géographique ces dernières années, mais sa concentration reste à 80% dans les

pays de l'Union européenne. Ils sont 1,6 million en France, 700,000 en Espagne, les deux principaux pays émetteurs de transferts, selon cette analyse, qui souligne le rôle de plus en plus important joué par les femmes marocaines établies à l'étranger. Par ailleurs, note la même source, le nouveau système installé basé sur le transfert d'argent électronique devrait permettre d'améliorer l'accès des populations rurales à des services de transferts d'argent fiables par le biais de canaux formels, plutôt que par des méthodes informelles traditionnelles ajoute la source.

La facilitation et la formalisation des transferts de fonds est une étape importante dans le cadre de la politique marocaine de soutien du volume des flux.

**L'impact de transferts des MRE sur l'économie marocaine** peut être capté à 2 niveaux : les transferts de revenus et l'affectation de ces transferts

### 3.1. Les transferts de revenus, une manne financière

Enjeu essentiel de la problématique migratoire et ce à la fois aux niveaux micro-économique et macro-économique, les transferts des fonds constituent une source appréciable de devises pour les finances marocaines. Les formes prises par ses transferts sont diverses : il y a des circuits « visibles » et des circuits « invisibles » ou souterrains. Les premiers sont constitués par les circuits officiels recensés dans les balances de paiement comme « transferts sans contrepartie. Les seconds échappent aux statistiques officielles et incluent diverses opérations :

- Les liquidités que l'émigré fait rentrer avec lui ou fait envoyer par une tierce personne au pays d'origine.
- Les compensations entre compatriotes, mécanisme qui intervient quand l'émigré règle dans le pays d'accueil pour le compte d'un compatriote des achats ou des factures ; en contrepartie, son compte au pays d'origine ou celui de sa famille sont accrédités en monnaie nationale.
- Tous les biens matériels que l'émigré fait rentrer au pays à l'occasion de son séjour notamment des voitures, des articles électroménagers, du matériel électronique, ameublements, ...

Les fonds transitant par les circuits officiels ne présentent donc qu'une partie des transferts. Ces transferts ont évolué à une cadence rapide.

**Tableau 3 : Evolution des rapatriements effectués par les résidents marocains à l'étranger en millions de dhs**

Années	Transferts	Evolution en % N/n-1
1970	316,8	+ 4,6
1975	2 159,6	+38,7
1980	4 147,6	+12,2
1985	9 732,2	+26,7
1990	16 537,6	+45,8
1991	17 328,1	+ 4,8
1992	18.530,7	+ 7
1993	18 215,9	- 1,7
1994	16 814,4	- 7,7
1995	16 819,9	- 0,03
1996	18 873,8	+ 12,2
1997	18 033,4	- 4,5
1998	19 200,0	+ 6,5
1999	19.001,5	- 1,6
2000	22.961,6	+ 20,8
2001	36.049,7	+ 57
2002		

2003	34 581 ,8	+ 9
2004	37 422, 5	+ 8,2
2005	40 737,7	+ 8,9
2006	47 833,8	+ 17,14
2007	55 000,7	+ 15

Source : Office des changes

**Tableau 4 : Répartition des recettes des MRE par pays de provenance ( 2007)**

Pays	Valeur en millions de Dirhams	Part en pourcentage
France	23 535,3	42,5
Espagne	8 504,9	15,5
Italie	6 808,5	12,4
Etats-Unis	2 761,4	5,0
Pays Bas	2 321,8	4,2
U.E.B.L	2 293,3	4,2
Grande Bretagne	2 112,2	3,8
Allemagne	1 865,0	3,4
Emirats A.U	1 568,6	2,9
Arabie Saoudite	1 029,1	1,9
Suisse	654,1	1,2
Canada	430,6	0,8
Norvège	252,0	0,5
Qatar	173,5	0,3
Danemark	37,9	0,2
Bahreïn	132,7	0,2
Koweït	132,5	0,2
Suède	109,5	0,2
Oman	48,7	0,1
Portugal	33,1	0,1
Tunisie	19,1	(-)
Autriche	15,0	(-)
Algérie	3,4	(-)
Libye	2,5	(-)
Autres Pays	238,0	0,4
<b>Total</b>	<b>55 000,7</b>	<b>100,0</b>

Source : office des changes

Entre 1970 et 2007 le volume des transferts officiels (en valeur nominale) a été multiplié par plus de 174fois passant de 316.8 millions à 5500.7 millions de dhs (6 milliards de \$ au taux de change de 1\$ est égal à 9DH).

En dépit d'une tendance à un tassement durant les années 90, les transferts continuent de constituer des ressources appréciables pour le Maroc, ils dépassent largement les flux d'investissements directs étrangers qui ont représenté en moyenne annuelle quelques 500 millions de \$ durant la dernière décennie.

L'importance de ces transferts pour l'économie marocaine peut être mieux appréciée en comparant ces fonds à certains agrégats macro-économiques : le produit intérieur brut (PIB), les exportations et les importations. Entre 2000 et 2007, les ratios calculés mettent en évidence une progression continue du poids des transferts des migrants par rapport aux trois agrégats retenus à savoir le PIB, les exportations et les importations.

*Tableau n°5 Comparaison des transferts officiels des émigrés marocains avec certains agrégats en 2000 et 2007*

	2000	
Transferts/PIB	Transferts /Export	Transfert/ Import
6,32%	29,24%	19,83%
<hr/>		
	2007	
8.94 %	44,37%	21 ,17%

En ce qui concerne les **transferts en nature**, leur estimation demeure difficile. Certaines estimations évaluent ces transferts entre 30% et 50% des transferts financiers (GERA, 1994).

Les pays européens restent la source essentielle de ces transferts. La France, l'Espagne et l'Italie représentent plus de 70 % ces transferts en 2007. Si la France constitue un foyer traditionnel de l'émigration marocaine, l'Espagne et l'Italie ne sont devenus des pays destinataires de cette migration qu'à partir de la deuxième moitié des années quatre vingt. La crise financière et économique qui a touché l'Espagne peut affecter le flux des transferts des migrants marocains dans ce pays.

Ces transferts ont été stimulés par une série de facteurs, notamment les **dévaluations successives du Dirham, l'instauration de l'Euro, l'installation des réseaux bancaires** dans les pays d'accueil.

### 3.2. Les affectations des transferts

L'investissement dans l'immobilier représente, pour les Marocains, le placement de prédilection. Ce constat est confirmé par différentes enquêtes. Depuis plus de 25 ans, les conclusions des investigations réalisées mettent en évidence cette prépondérance du fait immobilier. Si l'immobilier demeure le secteur dominant dans les investissements des émigrés, les motifs de ce choix paraissent évidents, cet investissement est un **signe de réussite sociale**, mais en même temps, il représente pour l'émigré vivant loin de chez lui **une charge affective**, il a une valeur symbolique. Dans une perspective de retour, la construction d'un logement dans le pays natal constitue pour l'émigré une **véritable sécurité**. Mais une fois cet objectif atteint, le **critère de rentabilité** conditionne les autres choix des secteurs d'investissement. **Le souci d'une sécurité à caractère social se double d'une sécurité à caractère économique**. Les secteurs investis sont ainsi des secteurs à moindre risque et à rentabilité immédiate (commerce, immobilier, services, etc.)

D'autres paramètres peuvent intervenir également dans le choix des secteurs investis telles **la connaissance du secteur et des relations** que peut avoir l'émigré pour s'introduire dans le secteur.

Dans **l'agriculture**, ces transferts ont eu des effets controversés. Si le départ des jeunes a engendré dans certaines régions un **déclin de l'économie agricole** et parfois un relâchement des liens entre ces individus et la terre, dans d'autres cas, ces transferts ont eu des effets importants, l'intervention des émigrés dans le milieu rural a permis une amélioration de l'activité agricole ; cette amélioration se traduit souvent, par **l'extension de la superficie et la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales**.

Mais l'impact des investissements sur le tissu économique semble évoluer au vu des perspectives d'investissements nouveaux où sont impliqués des émigrés d'un profil plus évolué.

Les émigrés, en particulier ceux de la première génération, présentent en général un profil bas : fort taux d'analphabétisme, manque de qualification et des ressources se réduisant essentiellement aux revenus du travail. Mais ce profil bas n'exclue pas, toutefois, l'émergence dans les pays d'accueil d'une catégorie d'immigrés s'adonnant à d'autres activités que la vente de la force de travail et investissant divers espaces économiques.

Les secteurs privilégiés demeurent le commerce d'alimentation, la restauration et l'artisanat, champs d'investissement préférés des premières vagues d'émigration. Mais de plus en plus, on assiste à une extension du champ économique investi par les émigrés. Des résidents marocains en Europe se trouvent ainsi à la tête d'entreprises d'import/export, de transport, de tourisme, d'informatique, de publicité, de services de nettoyage, d'autres gèrent des entreprises industrielles dans les branches de la confection, de l'alimentation, de la menuiserie, de la peinture, des matériaux de construction, de la métallurgie, etc.

Ces nouvelles attitudes semblent influencer sur le comportement de l'émigré à l'égard de l'investissement au Maroc. Ainsi, les émigrés investissent de nouveaux champs économiques.

Les émigrés ont pris part aux privatisations, ils ont participé à toutes les offres de la bourse des valeurs de Casablanca (BVC) et la seconde tranche de la Compagnie de Transport Public CTM- LN leur était destinée.

Cependant, d'autres formes d'investissement intéressent les émigrés : au Maroc par exemple, les champs investis concernent l'achat et la mise en valeur de terres agricoles, création d'unités modernes d'élevage, investissement dans le secteur touristique, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, les galeries commerciales, la petite et moyenne industrie notamment dans la confection, l'agroalimentaire et les matériaux de construction (Khachani,1996,c)

Mais cette évolution demeure encore limitée comparée aux opportunités qu'offre l'économie marocaine. **Le problème en définitive, est de savoir comment mieux drainer ces potentialités en termes de finances et de savoir-faire vers les pays d'origine.** Tel semble être un objectif important de la politique marocaine au Maroc. Cette question est d'autant plus cruciale que le Maroc est confronté à des contraintes socio-économiques pesantes et devrait faire face à des échéances déterminantes pour son avenir économique.

### 3.3. Conclusion

La migration constitue une composante essentielle de l'économie marocaine par son poids démographique ( plus de 10% ), son poids financier ( dépôts bancaires, transferts de devises, investissement, tourisme, ..). Il n'en reste pas moins que la mesure de l'apport des émigrés reste approximative étant donné la multiplicité des circuits des transferts des fonds auxquels les émigrés recourent.

Par conséquent, une information complète et fiable concernant les transferts des émigrés doit être basée sur la prise en compte de ces différents circuits de transferts. Pour inciter et faciliter les transferts via le système bancaire ou et para bancaires, il est nécessaire de mener un travail de sensibilisation et d'information en plus de la mise en place de structures et de services adéquate en termes de coût, de sécurité et de rapidité de transfert.

## 4. L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER AU MAROC<sup>2</sup>

L'accueil des investissements directs étrangers (IDE) est une priorité majeure du Maroc pour son décollage économique. Le sujet est central dans tous les discours du Roi Mohammed VI et constitue un fil directeur pour l'action du nouvel exécutif. Dans ce contexte, malgré des atouts certains et une amélioration réelle du cadre général de l'investissement, un certain nombre de

---

<sup>2</sup> Les données chiffrées relatives à l'IDE au Maroc ont pour source l'Office des changes et les données relatives à la FBCF et au PIB ont pour source Bank Al Maghrib et le Centre marocain de conjoncture.

contraintes structurelles continuent de peser sur la rentabilité à court et moyen terme des investissements étrangers au Maroc et sur leur sécurité, affectant l'attractivité du Royaume.

#### **4.1. Importance de l'IDE pour le Maroc**

Si les volumes actuels d'IDE ne suffisent pas pour soutenir durablement la croissance du Royaume, le flux participe à la réalisation des équilibres extérieurs. La contribution des IDE à l'investissement global du pays (formation brute de capitale fixe, FBCF) s'est sensiblement améliorée au cours des dernières années, passant d'une moyenne annuelle de 5% entre 1990 et 1995 à 14% entre 1996 et 2002. Pour la seule année 2002, en revanche, l'investissement global du pays a été majoritairement national, les IDE représentant à peine 6,4% de la FBCF contre une part de 38% en 2001<sup>4</sup>. Cette évolution est essentiellement liée à la forte baisse des flux d'IDE reçus par le Maroc en 2002 (-82% à 587,6 M ETJR<sup>5</sup>), qui a constitué une année « quasi-blanche » du processus de privatisation. Concernant la part du flux d'IDE dans le PIB<sup>6</sup> du Royaume, celle-ci s'est établie à 4% en 2002 contre 22,7% en 2001.

#### **4.2. Forte incidence des privatisations sur les flux d'IDE**

Le programme de privatisations, lancé par les autorités marocaines en 1993, a fortement soutenu les flux d'IDE en direction du Royaume au cours de la décennie écoulée. 62 entités ont, au total, été transférées au secteur privé entre 1993 et 2002, générant des recettes de privatisations d'un montant de 4 Md ETJR, dont 77,6% ont pour origine des investissements étrangers. Après s'être quasiment arrêté en 2002<sup>7</sup>, dans un contexte de crise de la bourse de Casablanca et de conjoncture internationale difficile, le processus a été relancé en 2003 avec la privatisation de 80% du capital de la Régie des tabacs, au profit du groupe franco-espagnol Altadis pour un montant de 1,3 Md EUR.

##### **4.1.3. Insertion du Maroc dans l'économie mondiale**

Aux éléments précédents, il convient d'ajouter la politique d'ouverture affichée par le Royaume, propre à améliorer son insertion dans l'économie mondiale. Le dirham est convertible depuis 1993 et le pays est membre du GATT depuis 1987. En 1996, un accord d'association a été conclu avec l'Union européenne. Entré en vigueur en 2000, il conduira à l'instauration d'une zone de libre échange à l'horizon 2012. Par ailleurs, le Maroc négocie plusieurs accords commerciaux «>> Sud Sud >>», avec en particulier le projet de création d'une zone de libre - échange associant la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, dont l'accord a été paraphé en janvier 2003.

## **5. LA DETTE EXTERIEURE DU MAROC**

L'endettement au Maroc devient de plus en plus préoccupant. Même si la dette publique externe n'a cessé de diminuer depuis 1994 jusqu'en 2005, la dette publique interne, quant à elle, connaît un accroissement considérable.

---

<sup>4</sup> La FBCF s'établit à 8,54 Md EUR en 2001 et 9,11 Md EUR en 2002..

<sup>5</sup> Contre un montant record d'IDE de 3,25 Md EUR en 2001.

<sup>6</sup> PIB à prix constants.

<sup>7</sup> Seules 3 opérations de privatisation ont été enregistrées en 2002, pour un montant de 57,5 M EUR.



Fin 2007, la dette publique marocaine a atteint 386,4 milliards de dirhams (soit un peu plus de 50 milliards de dollars), réparti entre 122,3 milliards de dirhams de dette publique externe et 264,1 milliards de dirhams de dette publique interne.

La dette publique interne, qui représente donc plus du double de la dette publique externe, est constituée pour 98% par l'émission des bons de trésor. Ce qui signifie, en d'autres termes, que l'Etat s'endette auprès de ses citoyens !

En 2007, les services de la dette, prévus initialement à 59,05 milliards de dirhams (30,35% du budget général de l'Etat), ont finalement atteint le record de 83,7 milliards de dirhams (43,02% du budget général de l'Etat). Il est prévu à la loi de finances 2008 que ces dépenses de la dette ne dépasseront pas les 23,01% du budget général, soit 47,92 milliards de dirhams. Ce qui représente tout de même 7 fois le budget de la santé ou encore 42,41% des recettes fiscales pour l'année 2007. Alors que les dérogations fiscales (exonérations en faveur des capitalistes du Pays) ont coûté à l'Etat en 2007 la somme de 23,6 milliards de dirhams[1] (21,5 milliards de dirhams en 2006) soit près de la moitié des services de la dette, la moitié du budget de fonctionnement alloué à 10 secteurs considérés comme sociaux et plus de 3 fois et demi (3,7 fois) le budget d'investissement desdits secteurs sociaux.

### **5.1. Evolution et caractéristiques de la dette externe :**

Plusieurs facteurs ont précipité le recours à l'endettement extérieur :

- La dégradation des termes de l'échange ;
- La contraction de la demande extérieure ;
- L'accroissement de la facture pétrolière ;
- La défaillance des mesures des politiques économiques ;
- La nature du régime d'accumulation ;
- La mauvaise gestion des affaires publiques.

L'évolution défavorable des conditions de la dette était aussi un facteur de l'enlisement de l'endettement au Maroc. D'un taux d'intérêt, pratiquement nul pour certaines aides bilatérales, on est parvenu à un taux de 18% pour les prêts accordés par les institutions financières internationales.

La situation de l'endettement est devenue alors préoccupante durant les années 1980-1990. La dette extérieure est passée de 750 millions de dollars en 1970 à 17,24 milliards de dollars en 1986, soit une progression globale de 2300% en 17 ans. Elle atteint les 18 milliards de dollars en 1987, faisant du Maroc l'un des pays les plus endettés du monde. Le service de la dette qui absorbe 1,6 milliards de dollars en 1987, devrait absorber 3 milliards de dollars en 1990. Durant cette date, le stock de la dette a atteint le seuil de 25 milliards de dollars.

Devant l'échec [non annoncé] des négociations en fin 1989 avec le Club de Londres à propos de l'application du plan Brady[2] au Maroc, et à cause des difficultés de financement de l'économie, en particulier du Trésor, le recours à l'endettement extérieur est devenu de plus en plus indispensable. C'est ainsi que le Maroc entre dans le cercle vicieux de la dette.

Le service de la dette absorbe chaque année une part considérable des emprunts reçus. La quasi totalité des emprunts était destinée au financement du service de la dette ! Ce dernier absorbe plus de 25% des recettes courantes. Plus de la moitié du service de la dette sert uniquement pour le financement des intérêts résultant de l'expansion et du renchérissement de la dette.

Cependant, tout va changer dès 1993, date à partir de la quelle est opéré un revirement vers l'endettement intérieur.

### **5.2. Nouveau contexte, nouvelle situation**

Alors que la dette extérieure publique se chiffrait à 21,3 milliards de dollars en 1992, elle n'est que de 12,4 milliards de dollars en 2005[3]. En 12 ans (1993 à 2005) elle a baissé de près de 9 milliards

de dollars. Mais en contre partie, durant la même période, le Maroc a remboursé 36 milliards de dollars au titre du service de la dette ! Le Maroc a donc transféré des sommes 4 fois plus importantes que ce qu'il a reçu comme prêts.

Pour le pays, le service de la dette reste très lourd ; il représente le tiers du budget de l'Etat !

Ce nouveau contexte est dû à des mesures prises par le gouvernement (dictées par les institutions financières internationales) qui ont consisté à des remboursements anticipés[4], mais surtout à sa politique dite de « gestion active de la dette » et au recours à l'endettement intérieur.

### **5.3. Gestion active de la dette :**

La gestion active de la dette a concerné depuis 1996 la dette extérieure, elle sera entamée au niveau de la dette intérieure à partir de 2007, à travers des opérations de rachat et d'échange des bons de Trésor. Concernant la dette externe, 4 formules sont mises en œuvre :

#### **5.3.1. Convertibilité de la dette en investissement :**

Ce mécanisme, applicable à la dette relevant du Club de Paris, consiste à transformer la dette

- Soit en investissements publics :

Le créancier abandonne une partie de sa dette en contre partie de l'utilisation par le débiteur des fonds ainsi économisés pour le financement de projets ou de programmes.

En 2006, les projets financés à travers ce mécanisme (vis-à-vis de l'Espagne) ont concerné principalement les projets relevant de l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain) avec un montant global de 109 millions de dirhams.

- Soit en investissements privés :

Cession, à des investisseurs nationaux ou étrangers (généralement étrangers), de créances moyennant une décote importante leur permettant de financer leurs projets à des conditions avantageuses du fait de la différence entre le prix d'achat de la créance auprès du pays créancier et le prix de rachat de la créance par le Maroc.

En 2006, le mécanisme de conversion mis en place avec le Koweït a consisté à la création du Fonds koweïtien d'investissement (AL AJIAL INVESTMENT FUND) d'une enveloppe initiale de 200 millions de dollars US, destiné à encourager et à promouvoir les investissements koweïtiens privés au Maroc.

Il est à signaler que ce mécanisme de conversion de la dette en investissement permet, certes, de diminuer la dette extérieure, mais il permet surtout aux entreprises multinationales de s'accaparer à très bons prix des secteurs stratégiques et rentables !

### **5.4. Le refinancement de la dette :**

Il consiste à rembourser par anticipation des dettes contractées auparavant à des taux d'intérêt élevés et à leur substituer des dettes nouvelles moins onéreuses.

En 2006, certaines entreprises publiques ont procédé au remboursement par anticipation de 1,2 milliards de dirhams de dette onéreuse dont 500 millions de dirhams par le CIH (Crédit Immobilier et Hôtelier) à la BIRD (Banque Internationale de Reconstitution et de Développement), 500 millions de dirhams par l'ONCF (Office National des Chemins de Fer) à la BAD (Banque Africaine de Développement) et 200 millions de dirhams par l'OCP (l'Office Chérifien des Phosphates) à la France. De plus le Trésor a remboursé par anticipation à la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) un montant de 272 millions de dirhams (libellé en Yen japonais et assorti d'un taux d'intérêt de 5%). Selon le ministère des finances, ces opérations ont permis à l'Etat une économie de 17 millions de dirhams.

Toutefois, cela ne changera en rien la situation. On reste toujours dans le même cercle vicieux de l'endettement.

### **5.5. La renégociation des accords de prêt :**

Le but est de ramener les taux d'intérêt convenus initialement à des niveaux plus compatibles avec les nouveaux taux pratiqués à l'échelle internationale.

Cependant, on revient là encore aux conditionnalités des programmes d'ajustement structurel.

### **5.6 L'amélioration de la structure par devise de la dette publique :**

Notamment celle libellée en Dollars US et en Yen japonais afin de la faire correspondre à celle du panier du Dirham.

S'agit-il vraiment d'une amélioration, si on sait qu'en 2007 la dette extérieure publique est libellée à 73% en Euro et à 9% en Dollar. Elle était en 1997 à 44% en Dollar et à 37% en Euro. Devant la chute du dollar par rapport à l'Euro, la dette devient plus coûteuse en termes de dépenses (services de la dette) pour l'Etat.

De 1996 à 2006, la gestion active de la dette a concerné un montant global traité par le Trésor d'environ 5 milliards de dollars. Elle a contribué à la baisse de la dette extérieure publique. Mais, à eux seuls, ces mécanismes ne reflètent pas la vraie réalité de l'endettement marocain. C'est plutôt le transfert de la dette externe en dette interne qui a abouti à une diminution sensible de la dette externe, alors que la dette interne augmente en flèche.

#### **5.6.1. Recours à l'endettement intérieur**

En fin 2007, la dette intérieure publique se chiffre à 264,1 milliards de dirhams et représente 43,9% du PIB (base 1998). Le taux d'endettement intérieur a connu une progression rapide, passant de 7,5% en 1965 à 42,2% en 2000 puis à 56,1% du PIB en 2005 avant de connaître une légère baisse durant les deux dernières années. Ce taux reste très élevé en comparaison avec des économies similaires ; exemple de la Tunisie qui a enregistré en 2004 un taux de 21,7%.

La répartition de l'encours de la dette intérieure par instrument, à fin décembre 2007, marque une prédominance des bons émis par adjudication qui représentent plus de 98% de l'encours total, soit 259,6 milliards de dirhams.

Les adjudications constituent, depuis 2003, la principale source de financement du trésor public, avec des souscriptions brutes ayant atteint en 2005 un record de 79,6 milliards de dirhams (7,22 milliards d'Euros). Ce qui montre que le Trésor ne recourt plus aux circuits privilégiés et se finance quasi-exclusivement aux conditions du marché ! En 2007, lesdites souscriptions sont à l'ordre de 41,9 milliards de dirhams.

Par échéance résiduelle, la dette intérieure se caractérise par la prédominance de la dette à long terme ; qui représente près de 52% du total de l'encours de la dette intérieure en 2007. En décembre 2006, le Trésor a procédé, pour la première fois, à l'émission des bons de Trésor à 30 ans au taux facial de 4,5%.

Par catégorie de créanciers, arrive en premier lieu les Banques et les Compagnies d'assurances qui détiennent, respectivement, une part de 28% de l'encours de la dette intérieure, suivies par les OPCVM[5] (19,5%) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (9%).

Quant aux charges de la dette intérieure, ils ont atteints en 2007 un total de 63,8 milliards de dirhams, répartis entre 47,1 milliards de dirhams de charges en principal (soit une augmentation de 14,8% par rapport à 2006) et 16,7 milliards de dirhams de charges en intérêts et commissions (soit une augmentation de 2% par rapport à 2006).

### **5.6.2. Conversion de la dette du Maroc envers l'Espagne**

Conversion de la dette espagnole : - 30 millions d'euros affectés

- Reliquat du montant global de 50 millions d'euros
- Premier bénéficiaire, l'ONEP avec 22,5 millions d'euros

Le comité mixte hispano-marocain poursuit son programme de conversion de la dette en investissements publics. Réuni au sein du ministère des Finances et de la Privatisation, il a décidé de l'affectation d'une enveloppe de 30 millions d'euros (l'équivalent de 330 millions de DH) à différents projets.

Les enveloppes concédées sont respectivement de 22,5 millions et 7,5 millions d'euros (respectivement 247,5 millions et 82,5 millions de DH).

Les entreprises espagnoles à associer à ces projets seront sélectionnées par appels d'offres, indiqués au bureau économique et commercial de l'ambassade d'Espagne à Rabat.

Pour sa troisième réunion, le comité mixte s'est également mis d'accord sur la réaffectation d'un montant de 10 millions d'euros, concédé en 2005 à l'ONE et initialement prévu pour l'évacuation de la production de la centrale du barrage d'Al Wahda.

Cette enveloppe ira finalement à un nouveau projet pour le renforcement du réseau électrique de 225 Kw.

Pour rappel, une première tranche de 10 millions d'euros avait été allouée à la reconstruction de la région d'Al Hoceima suite au séisme.

Il s'agit concrètement de la reconstruction du tronçon routier Targuiste-Beni-Bouncer pour 5,5 millions d'euros (60,5 millions de DH) et du renforcement de l'alimentation électrique réalisé par l'ONE à hauteur de 4,5 millions (environ 49,5 millions de DH).

Le programme de conversion de la dette en investissements publics convenu entre les deux pays a fait l'objet d'une convention en décembre 2003. Il porte sur la conversion à l'horizon 2008 de 50 millions d'euros (550 millions de DH). Une autre convention pour le traitement de 40 millions d'euros (440 millions de DH) a aussi été signée, mais cette fois pour les investissements privés.

### **5.6.3. Gestion active de la dette: 4 milliards de DH traités en 2005**

La gestion active de la dette extérieure publique a concerné 4 milliards de DH en 2005, portant le montant global traité depuis 1996 à 50 milliards de DH. Toujours en 2005, la conversion de la dette en investissements a atteint 642 millions de DH dont 401 millions en investissements privés et 223 millions en investissements publics.

Pour la dette envers l'Espagne, 152 millions ont été versés aux investisseurs, et 120 autres ont bénéficié au Trésor au titre de la décote, soit 272 millions au total. 129 autres millions de DH ont été convertis au titre de la dette koweïtienne. Un montant qui est allé au Consortium maroco-koweïtien de développement (CMKD) pour la rénovation de l'hôtel Farah.

Concernant la conversion en investissements publics, les échéances de la dette à l'égard de l'Instituto de Credito Oficial (ICO) d'un montant de 110 millions de DH et de Mediocredito Centrale (113 million de DH) ont été versées respectivement aux «Fonds hispano-marocain» et au «Fonds maroco-italien». Ce qui porte les montants disponibles dans ces comptes à respectivement 220 millions et 199 millions de DH.

### **5.6.4. Baisse de la dette publique du Maroc en 2007**

L'encours de la dette publique du Maroc a terminé l'année 2007, pour la première fois de son histoire, avec une baisse estimée à 1 milliard de dirhams (1 dollar=7,5 dirhams), pour se fixer à

330,1 milliards contre 331,1 milliards en 2006, a indiqué mardi le directeur du Trésor et des Finances extérieures.

Cet encours représente 54,9% du PIB marocain en baisse de 3 points par rapport à l'année 2006, qui s'exprimait sur le financement du Trésor en 2007 et les perspectives de 2008.

La baisse de l'encours de la dette publique a été accompagnée d'une stabilisation du service de la dette à 3,2% du PIB, a-t-il précisé ajoutant que ce service, rapporté aux recettes ordinaires, ne représente plus que 12,7% en 2007 contre une moyenne de 14,4% sur les années 2005 et 2006.

Dans ce total, la dette extérieure a atteint **en 2007 quelque 122,3 milliards de dirhams**, en hausse de 5,5% par rapport au niveau enregistré en 2006. Cette progression intervient après une diminution continue en moyenne de 5% par an depuis la fin de rééchelonnement en 1993 et jusqu'en 2004 et une stabilité entre 2004 et 2006.

L'endettement extérieur du Trésor en 2007 a été marqué notamment par l'émission réussie du Trésor sur le marché financier international, d'un montant de 500 millions d'euros.

Pour sa part, la dette intérieure, qui représente 80% de l'encours total de la dette publique, a enregistré une baisse de 1,9 milliard de dirhams, pour se situer à 264,1 milliards en 2007, soit 44% du PIB du Maroc.

La dette extérieure publique remonte à nouveau en 2006 à 13,6 milliards de dollars et en 2007 à 15,9 milliards de dollars. Les institutions internationales sont les principaux créanciers avec un encours de 61,9 milliards de dirhams (50% de la dette en 2007 contre 40% en 2003 et 31% en 1996). Les créanciers bilatéraux viennent en 2<sup>e</sup> position (36% de la dette), suivis des banques commerciales (13% de la dette).

Entre 1993 et 2003, le Maroc a remboursé par anticipation 33,4 milliards de dollars au titre du service de la dette.

Les OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) ont été institués en 1993, et ont pour objet la gestion de portefeuille de titres et de liquidités. Ils sont de deux types : les SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement).

## 6. LES SOURCES DE INFORMATION

### 6.1. Structure du système national de la statistique<sup>8</sup>

Le système statistique marocain est fortement décentralisé. Il existe des services de statistiques dans chacun des grands ministères et d'autres organismes en dehors de la DS, qui collectent et publient des données.

Les principaux producteurs de statistiques identifiés sont:

- Direction de la statistique : placée sous l'autorité du Haut Commissariat au Plan (HCP), elle est chargée de la collecte des données démographiques et sociales. Elle centralise toutes les statistiques, les synthétise et assure leur diffusion. Elle est aussi responsable des indices des prix et des statistiques sur le marché du travail.
- Direction de la comptabilité nationale : placée sous l'autorité du HCP, elle est chargée d'élaborer les comptes de la nation.
- Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme (MEFPT): La Direction du Trésor et des financements extérieurs du MEFPT est chargée de centraliser les sources de données et de produire les statistiques gouvernementales (fiscalité, dette extérieure).
- Bank Al-Maghrib : est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargé de la collecte et de la diffusion des statistiques monétaires et des taux de change (Décret No. 1.59.233).
- Office des Changes : La responsabilité de collecte et de production des données du commerce extérieur, de la balance des paiements, et de la position extérieure globale (stock/engagement) revient à l'Office des Changes. Les relations sont bien établies et des mécanismes efficaces sont en place assurant une transmission dans les délais des informations nécessaires. Le calendrier de diffusion est mis d'avance et au début de chaque année à disposition du public sur le site de l'Office des Changes.
- Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
- Ministère de la santé
- Ministère de l'éducation nationale.

Le Centre d'études et de recherches démographiques (CERED), dépendant du HCP, réalise des enquêtes sur la « Population ».

L'Observatoire des conditions de vie de la population (OCVP), est chargé du suivi et de l'analyse des conditions de vie.

Selon la loi statistique, le COCOES devrait prendre en charge l'échange des données et garantir la consistance des méthodologies et résultats.

Il est indiqué dans le document de préparation du plan 2000-2004, que le COCOES, organe de coordination et de monitoring n'a pas joué son rôle. Ceci a accentué la séparation entre les différents organes du SSN. Certains départements préparent leur stratégie de façon totalement autonome, sans observer les standards. Des opérations statistiques sont faites sans coordination ni respect des définitions officielles, des classifications et des concepts communs.

La DS a du établir ses propres contacts et entretenir une correspondance avec des fournisseurs externes de données dans l'attente de l'adoption d'une nouvelle loi statistique.

Durant cette période de transition, la coordination est effectuée au travers de la signature de conventions ou de contrats programmes avec les partenaires nationaux, de travaux sur base d'écrits et de comités inter-institutionnels sectoriels.

---

<sup>8</sup> MEDSTAT II(2006)

La DS continue de donner des visas COCOES aux enquêtes d'utilité publique

Le HCP a développé des liens de coopération avec d'autres départements et établissements publics dans le domaine de la production et de l'analyse statistique, notamment en ce qui concerne les données administratives. Il s'agit entre autres du ministère des finances, de la Banque Centrale (Bank Al-Maghrib), de l'Office des Changes, des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, du Tourisme, de la Pêche, de l'Habitat, etc.. Cette coopération s'est aussi traduite par la mise en place de conventions de partenariat avec la Bank-Al-Maghrib, le Ministère du Tourisme, la Banque Centrale Populaire, et aussi prochainement l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) de même que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le ANRT et la direction de la sureté nationale.

Une collaboration ponctuelle s'est développée depuis quelques années entre la DS, le ministère des Transports et les agences et autorités de ce secteur en vue de réunir, évaluer et diffuser les statistiques du transport.

Par ailleurs, un comité national de statistiques environnementales organise des groupes de travail par thèmes.

Il ne semble pas y avoir de relation de travail formelle et régulière entre la DS et les universités. Certains cadres de la DS assurent des modules de formation à l'INSEA.

Depuis 1997, la DS a réalisé une série de portes ouvertes et d'évènements divers visant à sensibiliser le public sur les concepts et méthodes utilisées et à montrer l'importance d'avoir des statistiques de grande qualité.

Des journées portes-ouvertes ont été réalisées en novembre 2006 à l'occasion de la Journée africaine de la Statistique.

La diffusion des données se fait sous une forme qui n'est pas toujours adaptée à une politique de communication efficace (sources d'information dispersées; diffusion principalement sur papier).

La diffusion sur support électronique est en développement au HCP : site internet, CD (annuaire statistique, recensement et carte de pauvreté). Il existe un catalogue en ligne des publications et une bibliothèque.

Du fait de l'adhésion du Maroc à la norme NSDD, un calendrier prévisionnel de fourniture de données est disponible sur le site du FMI.

Une direction régionale a été créée dans chacune des seize régions du territoire national. Les directions régionales relèvent du HCP.

Leur rôle consiste à

- Assurer la collecte, la saisie et l'apurement des fichiers issus de plusieurs enquêtes régulières notamment sur l'emploi, sur les prix...
- Assurer la collecte, la saisie et l'apurement des statistiques administratives (sur base des autorisations de construire, de l'état civil ....).
- Assurer la collecte de certaines enquêtes (ex enquête sur l'investissement des établissements publics, les enquêtes ad hoc)
- Répondre aux utilisateurs locaux
- Réaliser des travaux ponctuels sur demandes pour les collectivités locales ou autres établissements
- Diffuser des publications régionales notamment les monographies régionales

Ainsi, les directions doivent répondre aux besoins des administrations décentralisées en informations statistiques notamment par une collecte d'informations

administratives ou par des enquêtes de terrains pour lesquelles elles reçoivent un support technique de la DS (cf. relations des directions avec la DS dans le chapitre suivants).

L'un des points importants du plan statistique est d'accroître l'utilisation des données administratives qui semblent sous-exploitées (cf. principales orientations du plan d'action).

Des efforts de concertation devraient se faire avec les partenaires sectoriels afin de développer, de régulariser et d'organiser la transmission de données administratives.

## **6.2. Processus d'élaboration des statistiques du Commerce de biens et de services**

La production et la diffusion de la Balance Commerciale et de la Balance des Paiements sont effectuées par l'Office des Changes (Etablissement public sous la tutelle du Ministère des Finances) depuis 1965.

Une loi est en cours d'établissement afin d'institutionnaliser les responsabilités statistiques de l'Office des Changes (ODC).

Les données sur le commerce de marchandises sont produites à partir des déclarations en douane. Les contrôles de base sont effectués par les Douanes grâce à un système informatique de dédouanement qui couvre presque la totalité des déclarations (plus de 98%). Le contenu des déclarations en douane est transmis quotidiennement à l'Office de Changes au moyen d'une ligne dédiée. L'ODC exécute des contrôles plus élaborés (contrôles de vraisemblance) et assume l'essentiel de la diffusion des données. Les données sur les échanges de services sont élaborées par l'ODC, pour l'essentiel à partir des compte-rendus de paiements liés aux achats/ventes de devises.

### ***Ressources***

Le département des Statistiques des échanges extérieurs de l'ODC est composé de deux divisions : la première, située à Casablanca et comprenant environ 40 agents, est chargée de la collecte et du traitement des données (déclarations douanières pour les biens et compte rendus de paiements pour les services) ; la seconde division, située à Rabat et composée d'environ 30 agents, est chargée de la confection de la Balance des paiements, des publications et des études. Des réductions d'effectif significatives ont eu lieu depuis 1999 (21 personnes en moins).

Les principaux utilisateurs institutionnels sont : le Ministère du Commerce Extérieur, la Direction de la Statistique, la Banque Centrale (Bank Al-Maghrib), les organisations professionnelles, les ambassades étrangères.

Les données sur les échanges de marchandises sont transmises régulièrement aux Nations-Unies (UNSD). Les données sur les échanges de services (et sur la Balance des Paiements) sont transmises au FMI selon les standards SDDS.

A noter que les données demandées par Eurostat dans le cadre de MEDSTAT I ont été régulièrement fournies à la Direction de la Statistique mais que celle-ci a stoppé les transmissions à Eurostat suite à l'arrêt du programme.

### ***Echanges de biens:***

Les données statistiques publiées par l'Office des Changes sur les échanges de biens sont généralement compatibles avec les recommandations internationales.

- Les données sont publiées selon le système du commerce spécial « définition assouplie », en ce sens que les données diffusées comportent les transactions dans le cadre du régime de perfectionnement actif et des opérations commerciales de la zone franche de Tanger avec l'étranger;

Les données sont publiées selon le type de commerce «spécial » élargi

- Les pays partenaires sont définis comme le pays d'origine à l'importation, et le pays de destination finale à l'exportation. Les pays sont codifiés selon la norme ISO alpha2. Suite à une action de l'ODC, la destination « UE » qui était auparavant acceptée par les douanes, ne peut plus figurer sur les déclarations ;
- La nomenclature nationale des produits est fondée sur le SH-2002, avec des codes à 10 chiffres et des libellés en français ;



- La Nomenclature Combinée est « en projet », mais sans date d'application déterminée;
- La seule déviation notable par rapport aux pratiques recommandées au plan international concerne le matériel militaire, qui est exclu des statistiques du commerce extérieur.

Bien que non prévue par les normes internationales, la mesure du commerce illégal, en particulier avec Ceuta et Melilla, préoccupe l'ODC, qui souhaiterait bénéficier de l'expérience éventuelle d'autres pays dans la mesure du commerce informel.

Aucun problème de confidentialité n'a été signalé.

Les données « transport » de la déclaration sont difficilement utilisables en statistique, vu le statut optionnel de l'information sur le mode de transport.

#### ***Echange de services:***

L'Office des Changes publie une Balance des Paiements largement compatible avec les concepts du 5ème Manuel du FMI.

Des divergences sur des rubriques de faible importance ont pu être signalées (par exemple, pas de partage service/primes nettes sur les assurances).

#### ***Echanges de biens:***

La source essentielle est la déclaration en douane. Les douanes transmettent quotidiennement l'ensemble des déclarations enregistrées. C'est l'ODC qui applique les filtres déterminant les déclarations entrant dans le champ des statistiques du commerce extérieur. Il n'y a pas de seuil déclaratif, avec une exception (marginale) pour les colis postaux. Le volume de l'information est d'environ 540000 déclarations par an, représentant près de 1,4 million d'articles élémentaires.

Certains traitements spécifiques sont opérés par l'ODC :

- Les valeurs CIF/FOB ne figurent pas sur les déclarations en douane et sont reconstituées à partir du montant facturé, des conditions de livraison, et du coût du transport et de l'assurance;
- La ventilation par pays partenaire des valeurs déclarées par l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) doit être intégrée sur la base d'une déclaration spécifique mensuelle transmise par l'OCP ; d'autres opérateurs bénéficiant de procédures douanières simplifiées doivent aussi être contactés par l'ODC pour obtenir les données détaillées par produit (ST-Microelectronics par exemple) ;
- La codification des produits dédouanés dans la zone franche de Tanger doit être effectuée manuellement par l'ODC, seul le libellé du produit figurant sur la déclaration ;
- La valeur des opérations sans paiement (perfectionnement actif) est calculée à partir des éléments contenus dans la comptabilité-matière des opérateurs et transmis par les douanes;
- Les entreprises sont identifiées par le code du Registre du Commerce, qui ne paraît pas pour l'instant relié avec le registre général des entreprises en cours de construction à la Direction de la Statistique.

#### ***Balance des paiements/Commerce de services***

La source essentielle pour la mesure des échanges de service est constituée par les compte-rendus de paiement remplis par les banques dans le cadre des opérations d'achats/ventes de devises. Il existe de plus un nombre très réduit d'opérateurs « déclarants directs » (par exemple Royal Air Maroc). Les comptes-rendus contiennent l'identification de l'opérateur (selon les codes du Registre de Commerce), la nature économique de l'opération, le montant et la devise du transfert. Le secteur d'activité de l'opérateur devrait figurer à partir de 2006.

Aucun seuil n'est appliqué, compte tenu des règles du contrôle des changes. Les informations sont envoyées par les banques à 80% sous forme électronique.

Le poste « voyages » est mesuré pour partie par les comptes-rendus de paiement liés aux agences de voyage et pour partie par le change des billets de banque. En conséquence, la ventilation Voyages d'affaires/Tourisme est connue pour les dépenses (voyages des résidents marocains à l'étranger), mais pas pour les recettes.

La rubrique « Biens » est mesurée à partir des transactions douanières. Le taux de passage CIF/FOB (actuellement de 8%) est estimé à partir d'études effectuées périodiquement sur les déclarations en douane (utilisation de la valeur du fret et de l'assurance par pays et produit).

### ***Echanges de biens:***

Les « indicateurs mensuels des échanges extérieurs » sont publiés le dernier jour ouvrable du mois qui suit le mois de référence. Cette note contient la publication officielle de la Balance commerciale, mais aussi les rubriques les plus importantes concernant les transactions courantes (voyages, transferts des Marocains résidant à l'étranger), et les Investissements et prêts privés étrangers. Elle est diffusée sur le site Internet de l'ODC.

Il n'est pas effectué de correction des variations saisonnières. En conséquence, les comparaisons inter-temporelles se font surtout sous la forme de résultats cumulés depuis le début de l'année, comparés à la même période de l'année précédente.

Les résultats détaillés par produit sont diffusés sous forme d'un annuaire et d'un CD-ROM (vendus au prix de 1000MDH, soit environ 90 euros).

Les publications statistiques de l'Office des Changes sont en principe diffusées à titre gracieux. Néanmoins, les données détaillées ( par produit, par mois et par pays) de l'année en cours sont fournies sur demande à titre onéreux mais dont les prix sont symboliques et ne couvrent pas les coûts réels de la production. Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet de l'Office des changes.

Un ensemble assez complet de tableaux statistiques est par ailleurs disponible (en français et en anglais) sur le site Internet de l'ODC : échanges selon différentes nomenclatures de produits (nomenclature nationale, CTCL, Nomenclature des Comptes Nationaux), Echanges par pays partenaires,...

Cependant, les résultats sont seulement annuels et volontairement assez anciens (la période disponible actuellement est 1993-2003).

La publication de méta-données est assez limitée ; en particulier il n'y a pas de publication d'indicateurs de qualité.

Les indicateurs agrégés du commerce extérieur sont également intégrés dans les principales publications de la Direction de la Statistique (Bulletin trimestriel, Annuaire statistique, Indices du commerce extérieur).

Les indices de volume et de valeur unitaire sont publiés par la Direction de la Statistique en collaboration avec l'Office des Changes. Il s'agit d'indices de Paasche non chaînés en base 1998, calculés sur la base d'un échantillon de produits échangés régulièrement. Les indices sont élaborés au niveau de 200 produits nécessaires (produits remarquables) pour les équilibres ressources emplois des comptes nationaux. L'échantillon comprend 2800 produits à l'importation et 1800 produits à l'exportation. Des contrôles d'évolution par fourchette sont effectués sur les valeurs.

Les indices, calculés trimestriellement, sont disponibles dans un délai d'environ 3 mois, délai jugé trop long par les Comptes trimestriels. Un délai plus court permettrait d'élaborer des comptes trimestriels selon l'optique « demande », en plus de l'actuelle optique « production ».

Les indices du 4<sup>ème</sup> trimestre sont curieusement déduits des indices annuels et de ceux des 3 premiers trimestres, par souci de cohérence des indices de volume. Il a été suggéré de calculer normalement les indices du 4<sup>ème</sup> trimestre, et d'assurer la cohérence des indices de volume en les recalculant. Systématiquement in fine.

La publication des indices est limitée à certains indicateurs fournis dans l'annuaire statistique. Certains utilisateurs (Ministère du Commerce, Banque Centrale) seraient très intéressés par une publication plus large des indices, en particulier pour les indices trimestriels. Ceci leur éviterait de calculer eux-mêmes des indices, avec une méthodologie beaucoup plus fragile que celle utilisée par la Direction de la statistique.

Un module général de calcul d'indices pourrait être utile à la Direction de la statistique. La Direction de la statistique a exprimé son intérêt pour l'expérience acquise dans l'Union européenne sur la mesure des prix des échanges extérieurs à partir d'enquêtes spécifiques.

La multiplication des procédures de déclarations simplifiées en douane engendre une perte de la qualité de l'information statistique reçue (non codification des produits, non déclaration des pays partenaires pour les déclarations groupées, etc). L'ODC projette, par conséquent, d'établir une déclaration statistique pour la zone FrancheTanger Med, vu que ses mouvements de marchandises se feront en dehors du territoire douanier. L'ODC est appelé à concevoir des dispositifs spécifiques de collecte de l'information par l'établissement d'une déclaration statistique spécifique.